

la météo



Des averses sont prévues aujourd'hui et demain dans les régions de Québec et de Rimouski. Ailleurs, il fera soleil. Le temps reste frais. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: nuageux avec risques d'averses ou d'orages. Maximum 25. Aperçu pour demain: peu de changement.

Montréal, Outaouais et Cantons de l'Est: passages nuageux avec risque d'orages. Maximum 28. Aperçu pour demain: peu de changement.

Laurentides et Haute-Mauricie: passages nuageux avec risques d'orages. Maximum 24. Aperçu pour demain: peu de changement.

Chibougamau et Saguenay-Lac-Saint-Jean: passages nuageux et risques d'averses. Maximum 20. Aperçu pour demain: peu de changement.

Québec et Trois-Rivières: passages nuageux et risque d'orages. Maximum 18. Aperçu pour demain: peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: ensoleillé. Maximum 12. Aperçu pour demain: peu de changement.

Rimouski: passages nuageux. Maximum 12. Aperçu pour demain: peu de changement.

Louis de France, plus tard Louis VII, y débarqua sur l'invitation de barons anglais pour renverser le roi Jean. Jean mourut quelques mois plus tard, et le tout jeune Henri III lui succéda. Le pape excommunia les troupes rebelles, de sorte que Louis se retira, après s'être fait donner une légère somme pour ses frais encourus, et il tourna son attention vers le massacre des Albigeois hérétiques.

1885 — Mort de l'écrivain français Victor Hugo.
1916 — A Verdun (France), les Français reprennent le fort Douaumont.

1949 — Suicide de James V. Forrestal, ancien secrétaire de la Défense des Etats-Unis.

1963 — Le président Duvalier est intronisé pour un second mandat en Haïti. Il s'était lui-même déclaré élu par un scrutin de 1961.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	8	13
Edmonton	1	20
Calgary	1	18
Saskatoon	-2	14
Regina	-1	11
Winnipeg	3	11
Churchill	-4	1
Sudbury	15	29
Toronto	15	29
Ottawa	18	31
Montréal	14	28
Québec	9	17
Fredericton	11	21
Saint-Jean, N.-B.	11	20
Moncton	9	17
Halifax	7	17
Charlottetown	7	15
Saint-Jean, T.-N.	2	8
Chicago	20	27
Boston	21	32
Washington	19	33
Miami	23	31
Los Angeles	10	22

soleil

VENREDI

Lever	Coucher	Durée
4.02	19.22	15.20

la page d'histoire

par la PRESSE CANADIENNE
Le jeudi, 22 mai 1975

La dernière invasion de l'Angleterre avait lieu il y a 759 ans aujourd'hui — en 1216 — quand le prince

marée

VENREDI

Haute 4h20
Basse 12h20
Haute 17h00

La télé communautaire de la région de l'Amiante fêtera son anniversaire

\$892 millions aux chômeurs en trois mois

THETFORD MINES — La Télévision communautaire de la région de l'Amiante inc. (TVCRA), qui vient d'être reconnue par la Régie des services publics du Québec, soulignera son premier anniversaire de diffusion par une semaine de manifestations qui aura lieu du 9 au 12 juin.

A l'occasion de cet événement, elle lance deux concours, l'un pour le dessin d'un sigle, et l'autre pour la composition d'un slogan. Les inscriptions seront reçues au 22, rue de la Fabrique, à Thetford, jusqu'au 1er juin.

Les noms des gagnants, qui recevront un appareil de radio, seront dévoilés, le lundi 9 juin, au cours d'une confé-

rence de presse qui marquera le début de cette semaine anniversaire.

Le lundi 9 juin, la population pourra visiter les locaux de la TVCRA et se familiariser avec la technique nécessaire à la diffusion des émissions sur le canal 9, tous les mercredis soir, à 18h30.

Le lendemain, aura lieu une soirée d'information sur ce nouveau moyen de communication qu'est la télévision communautaire.

Le mercredi soir, 11 juin, la TVCRA relatera l'histoire complète de ses activités sur les ondes du canal 9.

Le lendemain, une soirée récréative sera organisée à l'intention des personnes qui ont participé au succès de l'implantation de l'organisme.

Rappelons que la TVCRA a reçu son accréditation de la Régie québécoise des services publics, le 30 avril.

La TVCRA, mise sur pied le 9 mai 1974, a diffusé, l'an dernier, 38 émissions d'une durée moyenne d'une heure chacune.

Actuellement, la TVCRA attend du ministère québécois des Communications une réponse à sa demande de subvention de \$17,000.

OTTAWA (PC) — Des prestations d'assurance-chômage d'une valeur totale de \$892 millions ont été versées durant les trois premiers mois de l'année. Il s'agit d'une hausse de 29 p.c. par rapport à celles qui avaient été versées durant la même période l'an dernier.

Le versement hebdomadaire a été en moyenne de \$84.41 durant le mois de mars, une hausse de 12 p.c. par rapport au même mois l'an dernier.

La hausse du total des versements provient en partie de la hausse du chômage.

les pantailleurs safari

C'est à la chasse au confort qu'ils ont remporté tous les trophées. En coton léger, léger, sachant voyager. Parcoursent ville et banlieue.

À gauche: La chemise de brousse à taille coulissée \$40. sur pantalon droite ligne. \$30. Coton volé aux chemises d'hommes. En beige ou bleu. Tailles: 8 à 16.

À droite: Saharienne en chambray \$25. et son pantalon en pareil \$18. En bleu, café ou menthe. tailles: 8 à 16. La ceinture de corde tressée, bouclée de bois \$8.

PERREAULT
Plaza Laval
Chemin Ste-Foy
(Bientôt à Place Ste-Foy)

SIMONS
CÉLEBRANT NOS 135 PRINTEMPS

PERREAULT INTRODUIT LA BORDURE EN CONTRASTE À LA "GATSBY"

Trouvés au Salon du Prêt-à-Porter à Paris, l'imper-capote et l'ensemble à bordures contrastantes ton sur ton.

C'est à voir chez Perreault à Place Ste-Foy.

PERREAULT-PLACE STE-FOY-OUVERTURE: DEBUT JUIN

La loi sur les cimetières d'autos sera plus sévère

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un autre projet de loi est en préparation concernant les dépotoirs et les cimetières d'automobiles. Cette nouvelle loi présentera une réglementation très précise qui comportera des peines sévères. En attendant la disparition des

cimetières d'automobiles le long des routes, ce n'est pas pour demain. Les personnes qui sont chargées de faire respecter la loi au ministère québécois des Transports nagent dans les ténèbres pour l'instant.

"Nous attendons des directives dans un avenir assez rapproché, afin de savoir à quoi nous en tenir", a

déclaré au SOLEIL, hier, un représentant du ministère au bureau de district de Beauceville.

La situation semble identique dans les diverses régions du Québec. Le peu de moyens dont disposent les inspecteurs pour faire respecter la loi qui oblige l'érection d'une clôture d'au moins 8 pieds de hauteur pour

cachier un dépotoir ou un cimetière d'automobiles, mène littéralement à la confusion.

Une brève enquête menée par LE SOLEIL sur la route 173 indique que la situation en s'est par améliorée en dépit des poursuites judiciaires qui ont été intentées, il y a deux ou trois ans, contre les propriétaires récalcitrants.

Une trentaine de propriétaires du seul district judiciaire de Beauce ont ainsi été condamnés à payer des amendes atteignant jusqu'à \$200 par infraction. Mais comme il y a très peu d'inspecteurs et que, de toute façon, la loi étant peu précise et les tribunaux étant plutôt lents, les amoncellements de vieilles carcasses d'automobiles fleurissent comme jamais.

On dirait même que certains propriétaires se moquent de la loi. A Scott Junction, par exemple, un établissement, propriété de Henri-Paul Drouin, a déjà été condamné à l'amende avant d'ériger la clôture requise, devant laquelle on expose maintenant des automobiles délabrées.

Un porte-parole du ministère des Transports a révélé que près de 80 pour 100 des propriétaires de cimetières d'automobiles avaient été poursuivis. Il a admis cependant que les inspecteurs n'étaient pas suffisamment nombreux et que la loi n'était pas assez rigide.

Me Roger Doyon, qui a agi à maintes reprises comme représentant du ministère devant la cour, a révélé, hier, qu'aucune poursuite n'avait été intentée depuis environ un an contre des propriétaires de cimetières d'automobiles.

Nouveau projet de loi

M. Réjean Trudeau, qui est, depuis trois semaines, chef de la division des permis et règlements au service de la signalisation du ministère des Transports du Québec, a révélé, hier, qu'un nouveau projet de loi est en préparation concernant les dépotoirs et les cimetières d'automobiles.

Il n'est pas certain cependant que ce projet de loi puisse être présenté avant l'ajournement d'été à l'Assemblée nationale. Il présentera une réglementation très précise qui comportera des peines sévères.

Le nouveau chef de la division des permis et règlements a aussi révélé que des négociations se poursuivent actuellement entre le ministère des Transports et les services de l'environnement au sujet des permis à accorder pour les dépotoirs et les cimetières d'automobiles ainsi que pour déterminer quel ministère aura désormais juridiction pour faire respecter la loi.

On veut éviter certains conflits qui ont déjà existé quand un ministère octroyait un permis pour un dépotoir placé à 200 pieds de la route alors que les services de l'environnement exigeaient que ce même dépotoir soit à 500 pieds du chemin public.

M. Trudeau a admis qu'en raison de toutes ces discussions qui doivent être poursuivies, aucune poursuite n'a été intentée depuis quelque temps contre des propriétaires de dépotoirs et de cimetières d'automobiles. Il a reconnu la complexité du problème, particulièrement dans le secteur nord de la Beauce, entre Sainte-Marie et Scott-Junction plus précisément, où il existe de très grandes cours de vieilles automobiles, juste en bordure de la route 173.

Les organismes qui se soucient de la promotion touristique ne sont pas nombreux dans la région. Aucun d'eux n'a encore dénoncé ces horribles cours de ferraille dans le paysage de la vallée de la Chaudière, où l'on déclare pourtant vouloir exploiter les attraits touristiques...



Les cimetières d'automobiles sont toujours aussi abondants et aussi disgracieux le long des routes.

Carey Canadian Ltd. juge ses dernières offres comme finales

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Si deux des quatre producteurs d'amiante de la région de Thetford Mines, dont les 3,500 employés sont en grève depuis le 18 mars, ont repris les négociations et qu'un troisième se propose d'en faire autant, la semaine prochaine, le quatrième, la Carey Canadian Ltd., fait bande à part et refuse de briser la convention type dans cette industrie qu'a créée son plus sérieux concurrent, la Canadian Johns Manville (CJM), à Asbestos, dans les Cantons de l'Est.

En effet, dans une circulaire envoyée à ses 400 employés, et signée par son président, M. Michael Prus, la compagnie déplore qu'elle n'ait pu convaincre les dirigeants du syndicat qu'elle a offert tout ce qu'elle a l'intention d'offrir.

Elle réaffirme sa volonté de ne pas offrir davantage que ce que la CJM a accordé aux 2,000 mineurs d'Asbestos. "Bien que nous soyons un petit producteur, explique-t-elle, nous avons dû faire un effort pour tenter de régler sur la même base que notre plus gros concurrent. Nous n'avons pas de fonds en réserve pour solutionner le conflit. Nous ne pouvons pas, de façon raisonnable, considérer un règlement à un coût plus élevé."

La compagnie invite les employés à mettre fin au conflit, qui en est à sa dixième semaine, en acceptant les dernières offres finales qu'elle avait faites avant le débrayage, les mêmes que celles qui furent acceptées par les 2,200 travailleurs de la CJM à Asbestos, le 2 mars: une indemnité de vie chère de \$800 pour les trois dernières

années, des augmentations de salaires de 28 pour 100 (23 et 5) pour un contrat de deux ans, et l'indexation du revenu, tous les trois mois, à raison de \$0.01 l'heure par 0.5 point d'augmentation. Les ouvriers d'Asbestos sont membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques.

Rappelons que ces mêmes offres furent rejetées par le front commun des 3,500 mineurs de la région de Thetford (2,500 CSN et 1,000 Métallos), le 16 mars, par un vote significatif de 97.6 pour 100. Deux jours plus tard, les gars déclenchaient la grève.

Invité à commenter cette intervention de l'employeur, le président du syndicat, M. Nazaire Paquet, a déclaré, hier soir, au SOLEIL, qu'elle était ridicule et qu'elle était de nature à renforcer le moral des ouvriers, et à encourager ces derniers à poursuivre la lutte.

Par ailleurs, M. Paquet a révélé que la compagnie avait renoncé à sa requête en injonction contre le syndicat après entente entre les parties concernant le nombre de piqueteurs aux barrières de la mine. Celui-ci a été fixé à 12.

Carey Canadian est une filiale de la société américaine Jim Walter

D'autre part, deux producteurs, la Lake Asbestos of Quebec Ltd. et l'Asbestos Corporation Ltd., ont repris les négociations avec les syndicats, hier. Rien n'a transpiré des rencontres. Dans le cas de la Lake Asbestos, les pourparlers ont eu lieu à Montréal.

Quant au troisième producteur, la Bell Asbestos Ltd., il est prêt à négocier la semaine prochaine, selon le président du syndicat, M. Roger Genest.

Une centrale électrique pourrait être construite au lac Delaney

par Gérard ROCHEFFE

SAINT-RAYMOND — L'emplacement du lac Delaney, sur le bras du nord de la rivière Sainte-Anne, à 12 milles au nord de Saint-Raymond de Portneuf, sera l'objet d'études d'avant-projet définitif au cours de l'été 1975, en vue de l'aménagement éventuel d'une centrale à réserve pompée d'une capacité d'un million de kilowatts pour répondre aux besoins en énergie de pointe vers 1985. Le coût d'une telle réalisation, en tenant compte des 10 prochaines années, pourrait se chiffrer par \$1 milliard pour des travaux qui se termineraient en 1985.

Disposant de crédits de \$1,750,000, les directions génie et environnement de l'Hydro effectueront certains relevés techniques au cours de 1975 pour déterminer la valeur de l'emplacement choisi.

Une fois cette étape franchie, les deux directions concernées produiront un rapport final recommandant la construction ou non de ladite centrale, et la décision finale à cet effet sera prise par la Commission hydro-électrique de Québec, vers la fin de l'année 1977.

C'est ce qu'a révélé, aujourd'hui, l'Hydro-Québec, au cours d'une conférence d'information tenue à Saint-Raymond, en présence des autorités municipales, de représentants d'organismes et d'hommes d'affaires de la région.

Un choix

L'emplacement du lac De-

laney a été retenu de préférence à celui du lac Louis, dans Charlevoix, à la suite du programme d'études d'avant-projet préliminaire poursuivi par l'Hydro-Québec au cours de 1974.

Lesdites études ont conclu en un coût moindre pour l'aménagement d'une centrale de puissance d'un million de kilowatts au lac Delaney, tandis qu'au niveau de l'environnement, même si l'impact biophysique est plus dommageable qu'au lac Louis, il ne constitue pas un obstacle majeur à une éventuelle construction. Cependant, au niveau socio-économique, l'impact est nettement favorable à l'emplacement Delaney, à condition qu'il soit aménagé à des fins récréatives et touristiques par les organismes concernés.

Signalons que le projet Delaney obligera à submerger des superficies de 2,6 milles carrés de terrain dans le secteur de la rivière Bras du Nord et de deux milles carrés dans celui du lac Delaney.

Selon des projections financières de l'Hydro si la construction avait été terminée en 1974, le coût aurait été de quelque \$350 millions.

Pour connaître l'estimation approximative des travaux qui se termineraient en 1985 advenant une réalisation, il faut tenir compte du taux d'inflation des 10 prochaines années. Pour 1974-1975, un tel taux a été évalué à environ 15 p. 100.

A la suite du demi-million de dollars dépensé pour la

cueillette et l'interprétation des données de base, l'Hydro possède pour 1975 des crédits d'un million et demi dans le secteur génie, pour des travaux d'ordre géologique et hydrométrique, alors qu'une quarantaine d'employés travailleront sur l'emplacement dès cet été.

Du côté environnement, quelque \$250,000 seront dépensés pour des études qui s'échelonnent sur une période de deux ans, dont le rapport comprendra une description complète de l'environnement naturel et humain de l'emplacement Delaney, ainsi qu'une description et une évaluation des impacts de la construction et de l'exploitation de la centrale. Egalement, des recommandations seront faites sur les mesures relatives à l'environnement, visant à réduire les impacts négatifs et à accroître les impacts positifs du projet.

Concernant ce dernier secteur en particulier, on y retrouvera les modes d'exploitation de la centrale, l'emplacement de la ligne de transport, la reconstruction de la route inondée par la

création du réservoir inférieur, le potentiel d'aménagement touristique et récréatif de l'emplacement.

Dans ce dernier cas, il s'agira d'établir, en consultation avec les organismes concernés, les modes d'intégration de ce nouveau potentiel au plan de développement existant, l'apport des organismes concernés, ainsi que les mesures à prendre par l'Hydro-Québec pour favoriser l'utilisation polyvalente de l'emplacement.

Quant à la construction proprement dite, ce n'est qu'en 1977 que la Commission hydro-électrique de Québec prendra une décision à cette fin, à la suite de la recommandation de la direction du projet.

Mille personnes en moyenne travailleront annuellement pendant la période de construction, d'une durée ap-

proximative de cinq ans, et 30 p. 100 du prix total sera affecté aux salaires.

En ce qui regarde l'exploitation, celle-ci ne surviendrait qu'en 1985, compte tenu des prévisions de la demande en énergie de pointe.

A VENDRE MOTEL NEUF PREFABRIQUE

Chauffage à l'électricité, 3 unités complètement meublées et décorées, prêt à déménager.
(514) 451-5809

COIFFEUSES DEMANDEES

Avec expérience, bonnes conditions. Coiffeuses demeurant à l'extérieur. Pourraient être logées. Téléphoner à:
626-2001 ou 626-2394

Service de Rencontre
ANNA
Tél.: 525-4632
20 rue St-Jean Local: 139

**REMY BEAULIEU
& ASSOCIES**
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)



Ton sur ton cet été, c'est la mode de Paris. Toute la collection dans le nouveau magasin.

RODIER PARIS

5, Place Québec.
647-1624

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Société de prêt sur premières hypothèques
Actif \$665 millions
Capital et réserves \$63 millions

9 1/2%*
Obligations de 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec,
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*Taux sujet à changement sans préavis

l'éditorial

La levée de l'embargo

Alors que de plus en plus on semble s'acheminer vers la levée de l'embargo contre le "paradis" de Fidel Castro, il eut été malséant de maintenir celui qu'on a dressé contre la Turquie. C'est, somme toute, ce sentiment qui se profile derrière le voyage actuel du secrétaire d'Etat Kissinger en Turquie. De fait, on divise le monde aujourd'hui en purs et impurs. On tend à considérer que tout ce qui est pur vient d'Orient, le marxisme compris, tandis que ce qui est impur relève de l'Occident pourri, corrompu, décadent, en pleine décomposition morale et intellectuelle. Bien sûr, on ne donne que de très médiocres preuves de ce qu'on avance, mais on le dit. C'est l'impression qu'on ressent en tout cas à la lecture des commentaires sur tout ce qui a trait à l'Asie.

Or, la Turquie est un pays d'Asie, c'est l'ancienne Asie Mineure. Par contre, elle est alliée aux Occidentaux. Le jeu n'est pas facile à jouer entre la Grèce et la Turquie pour un intermédiaire ou une tierce personne... La

Turquie porte une inimitié séculaire pour les Russes et les Grecs. Cependant elle est alliée aux Grecs par l'Alliance atlantique. La guerre de Chypre, où descendants des colonies turque et grecque sur cette île s'affrontent, a éclaté comme une résurgence les mettant en opposition après le départ des Britanniques, ces peuples d'Europe qui semblaient maintenir une balance délicate du temps de leur empire colonial sur l'ancienne dépendance des Turcs.

C'est alors que l'invasion turque s'est produite, quand les Grecs ont tenté un coup d'Etat qui aurait pu résulter, soit en l'Enosis ou le rattachement total de l'île à la Grèce, soit en l'expulsion totale des Turcs chypriotes après le renversement du gouvernement du président-archevêque Makarios, lui-même reconnu déjà comme peu sûr par les Chypriotes turcs eux-mêmes. Et cette invasion mit aux prises des forces armées par l'OTAN, ou plus spécialement les Etats-Unis. Encouragée au début par certains pays occidentaux d'Europe qui ne digé-

raient pas la dictature militaire des colonels grecs à Athènes, elle eut pour résultat de les faire tomber. Mais il s'ensuivit un mouvement qu'ils ne purent arrêter, la division du territoire chypriote allant jusqu'à la proclamation d'une république chypriote turque indépendante.

Les choses en sont là, avec leurs problèmes de réfugiés, un Etat divisé, un territoire occupé par les casques bleus de l'ONU, la présence d'une force d'occupation turque de quelque 40,000 hommes dans la partie nordique de l'île, etc. La visite de Kissinger s'inscrit dans le cadre de la réunion annuelle du Conseil ministériel du traité du Centre (CENTO), ancien pacte de Bagdad. Car il est évident qu'on s'expliquerait mal comment Washington pourrait avoir le droit d'agir directement sur l'une ou l'autre des parties. Depuis les rencontres de Vienne du début de mai, la partie se joue entre Chypriotes grecs et turcs sous l'égide du secrétaire général de l'ONU.

Selon la partie turque, une guerre gréco-

turque aboutirait à l'occupation totale de Chypre par les Turcs. Il est difficile d'en douter, la Turquie n'ayant pas les problèmes de logistique de la Grèce pour ravitailler et soutenir ses combattants. Somme toute, après l'ouverture décidée en principe de l'aéroport de Nicosie pour l'usage des forces de l'ONU d'abord, il n'y a rien d'autre de décidé en pratique sur l'état futur de l'île. La Turquie est importante pour le Cento, la Grèce pour l'OTAN. Au-delà de Chypre, le problème est de taille qui veut arriver à empêcher une nouvelle guerre gréco-turque. De toute manière, on se rappellera qu'il n'y a jamais eu d'embargo russe sur les ventes d'armes à Cuba, sauf pour les missiles offensifs. Lors de la célèbre crise mondiale à ce sujet, il en avait été conclu qu'il en serait de même en Turquie pour les missiles américains. Avec la levée de l'embargo, la Turquie n'usera pas de représailles en fermant les stations de repérage atlantiques sur son sol.

A. TREMBLAY

Il est moins cinq...

Pour la XIème fois en 17 mois, le conflit de la United Aircraft de Longueuil reprend la manchette avec l'espoir que les parties vont, sinon s'entendre, mais se concéder suffisamment de points pour en arriver à un compromis raisonnable.

Quelques heures avant la "journée d'étude" de milliers de syndiqués de la FTQ, le ministre Jean Cournoyer a rendu publiques les grandes lignes du rapport que venait de lui soumettre son conseiller spécial, M. Gilles Laporte, et qu'il semblait enfoncer dans leur ensemble: l'indexation des salaires et le protocole du retour au travail.

D'abord, la grève de la United étant légale selon le Code du travail, l'esprit de celui-ci indique que les travailleurs doivent pouvoir retrouver leur emploi. Le ministre recommande donc que la compagnie reprenne à son emploi les quelque 976 employés encore sur le "carreau", dans les 15 jours suivant la signature d'une convention collective, ce que ceux-ci ont d'ailleurs manifesté de faire, il y a quelques jours.

Mais, sur ce point, la compagnie ne semble pas du tout d'accord, prétextant qu'elle ne peut qu'en reprendre 250, ceux qu'elle a déjà embauchés ne pouvant être mis à pied. Il y aurait donc de ce côté une question "d'overflow", du moins apparent, qu'il devient essentiel de considérer en premier pour le règlement éventuel du conflit. Incidemment, on s'interroge sur certaines allégations syndicales à l'effet que les quelque 976 employés actuellement concernés seraient, pour la plupart, des spécialistes et que les

travaux exécutés à la United Aircraft seraient de nature plutôt secondaire. Il restera à le prouver, d'autant plus que, comme le souligne M. Cournoyer, la question des "travailleurs volontaires ou scabs" est l'affaire de la compagnie. Ce point menace donc de devenir l'aspect brûlant du règlement.

Quant à l'indexation, le conseiller spécial recommande une formule qui ne peut satisfaire complètement les revendications syndicales mais qui leur permettrait de réduire de beaucoup l'écart de salaire avec leurs confrères de Hartford. Les montants forfaitaires suggérés se rapprochant sensiblement de ceux offerts par la compagnie, le ministre Cournoyer croit opportun d'ajouter qu'à compter du premier juillet 1977 — la convention devant se terminer en 1978 —, l'indexation de 90 cents de l'heure au maximum soit incluse dans les échelles de salaires. Sans vouloir préjuger de l'acceptation des conditions salariales proposées par le rapport Laporte, on peut donc dire qu'elles apparaissent "honnêtes", vu que le renouvellement de Longueuil arriverait après celui de Hartford qui pourrait servir de nouveau barème.

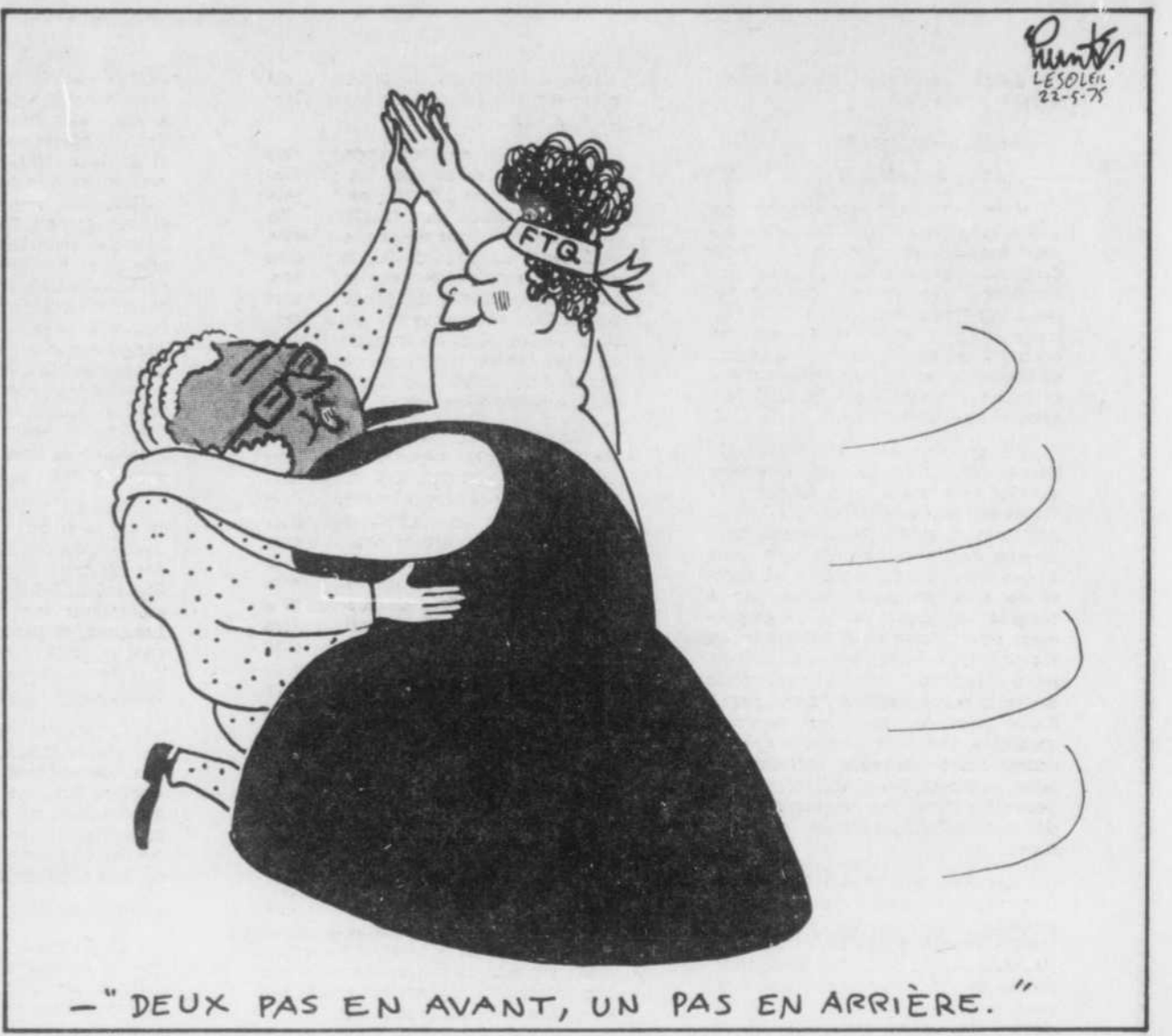
Reste le cas de la sécurité syndicale ou formule Rand, laquelle a été l'un des pivots du conflit. United Aircraft avait réussi à la faire oublier à ses employés de sa maison-mère américaine. Il lui semblait donc illogique de devoir l'accepter pour ses employés canadiens. Mais, là encore, devant se conformer aux lois québécoises, elle devra passer par les prescriptions du code du travail qui doit être remanié d'ici quelques mois. Les deux parties

en présence ont d'ailleurs déjà convenu de se conformer à ce qui surviendra dans la loi.

Ceci dit, rien n'est encore arrangé dans ce lamentable affrontement sur lequel on a beaucoup ratiociné mais au sujet duquel persistent de troublantes incertitudes, des attitudes ambiguës et des motivations douteuses. Ceux qui ont accusé gratuitement le gouvernement de ne pas y faire sa part dans le but de protéger des capitaux électoralement rentables peuvent avoir aussi tort que ceux qui ont accusé les syndiqués d'avoir été de collusion avec le même gouvernement pour faire durer le conflit. Il demeure là une problématique dont l'opinion publique ne pourra peut-être jamais connaître tous les dessous.

Et, lorsque le premier ministre parle de "propositions raisonnables et de bonne foi de la part des deux parties", il résume peut-être la pensée générale sur ce conflit, y compris celle des parties en échec. Les données que l'on croit tout au moins posséder sur la situation actuelle doivent permettre d'espérer que cessent ces pénibles arrêts de travail qui n'enrichissent personne, y compris, quoi que l'on en pense, les industries concernées. Le gouvernement dut-il forcer la United Aircraft à "bouger" advenant une obstination injustifiée de sa part, cette mesure demeurerait toujours une solution plus déplorable pour le monde ouvrier québécois qu'un compromis rationnel. Dans l'intérêt commun, il est temps que la raison passe à l'avant-plan des palabres d'usage.

Paul LACHANCE



l'opinion des lecteurs

La Bible est contre la peine de mort et l'avortement

M. le directeur,

Cet article est ma réaction devant l'article de C.-E. Raymond, c.s.s.r. "Ce que dit la Bible sur la peine de mort", publié dans l'opinion du lecteur du 5 mai 1975. D'abord, je dois dire que je suis déçu, P. Raymond, que vous n'avez pas poussé votre enquête dans la Bible un peu plus loin, comme si vous cherchiez à prouver que la Bible, non seulement n'est pas contre la peine de mort, mais l'exige parfois aussi. Car vous auriez pu voir la loi du pardon tel que présentée par le Christ dans le N.T., si vous l'aviez voulu. Le Christ éclipse Moïse (ce dont vous ne pouvez douter). P. Raymond, presque toutes vos citations de la Bible - huit sur onze - sont tirées de l'Ancienne Alliance de Dieu avec Moïse. Or cette alliance est maintenant rompue ou plutôt achevée dans la Nouvelle Alliance apportée par le Christ, renouveau qui se manifeste notamment par des prescriptions morales différentes du temps de Moïse.

Ce que vous présentez est la loi du talion de Moïse, laquelle, cependant, pour son époque, représentait un progrès dans les lois régissant les relations humaines. Avec Moïse, un meurtrier ou un vol pouvaient être vengés par un massacre de toute une famille ou de plusieurs membres d'une même tribu. Avec Moïse, la vengeance ou la réparation d'un crime devient "œil pour œil, dent pour dent", loi que la majorité des hommes, encore aujourd'hui, vivent par orgueil.

Avec le Christ, cette loi du talion est abrogée pour une nouvelle, celle du pardon. D'ailleurs, toute la Bible crie une chose, que vous n'avez pas soulignée: la vie humaine est un don de Dieu et seul Dieu a le droit de la reprendre. Et Il ne la reprend pas par vengeance, mais pour que chaque homme Le voit face à face et vive avec Lui l'amour qu'Il a promis à tous les hommes de bonne volonté, sinon plus, à tous les hommes qui désirent Le voir.

Certains termes de la Bible sont radicalement pour la peine de mort, mais l'esprit vers lequel elle aboutit, et cet esprit est le Christ, interdit la peine de mort, de même que l'avortement. De plus, si on devait tuer les hommes pour certaines raisons que la Bible et vous avancez, par exemple sacrifier à d'autres dieux qu'au seul Dieu véritable (Exode, 22, 20), il ne resterait plus beaucoup de monde sur la terre; mêmes des catholiques s'en mordraient les doigts en sacrifiant à l'argent et au sexe. Je dirais que non seulement la Bible et le Christ sont contre la peine de mort mais aussi pour une réforme des pénitenciers, là où les prisonniers perdent presque toute dignité humaine. P. Raymond, si vous étiez pour la peine de mort, j'espère que vous changerez d'avis; un prêtre ne doit-il pas prêcher le pardon des offenses, l'amour du prochain et l'amitié à toute épreuve? Et ceci à l'exemple du Christ...

Maurice Pleau,
Québec

M. le directeur,

J'aimerais par la présente, répondre à l'article "Ce que dit la Bible sur la peine de mort" - l'opinion des lecteurs - LE SOLEIL - de C.E. Raymond, c.s.s.r. Ste - Anne de Beaupré.

"Je crois que c'est bien vite déduire et conclure que d'écrire que les gens qui sont contre la peine de mort, et je vous cite "n'ont pas la vérité avec eux quand ils affirment que la Bible est contre la peine de mort".

C'est peut-être M. Raymond, donner un sens bien matériel à la mort (ou à la peine de mort), pourtant vous n'ignorez pas que tous nous allons mourir un jour, — aussi bien vous que moi.

Cette mort dont parle la Bible, est le refus de l'amour de Dieu, et de son prochain. Je crois qu'avant tout: Dieu est amour, et Dieu dans sa grande bonté, n'a pas créé la mort, Dieu a créé la vie — Comment Dieu serait-il amour et bonté, s'il en était autrement?

Nous les hommes, engendrons la violence et la haine, de par notre refus à l'amour de Dieu, nous avons fait mourir Jésus sur la croix. — N'a-t-il pas demandé à son Père de nous pardonner?

(Jn 14, 27) "C'est la paix que je vous laisse, dit le Seigneur, c'est ma paix que je vous donne; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne".

(2Co 5, 15) Le Christ est mort pour nous, afin que notre vie ne soit plus à nous-même, mais à lui qui est mort et ressuscité pour nous... ce texte est bien loin de la pensée de ceux qui veulent maintenir la peine de mort pour donner à la société une plus grande sécurité.

Je veux bien accepter avec vous de remettre tous ces textes dans leurs contextes, mais m'obliger à recon-

naitre que la Bible n'est pas opposée à la peine de mort; ce serait un refus à l'amour de Dieu.

Roch TANGUAY,
Saint-Jean, Québec.

M. C.-E. Raymond,

La lecture de l'opinion que vous avez émise par l'entremise du SOLEIL du 5 mai dernier concernant la peine de mort m'a révolté à un tel point que je n'ai pu m'empêcher d'écrire à mon tour pour en contester le contenu. Comment un prêtre peut-il fausser à un tel degré la doctrine évangélique qui doit être son guide et son point de repère? Pour parodier l'une de vos

citations, celui qui pêche par des citations doit périr par des citations; c'est pourquoi je vais extirper de la Bible, voire même de l'Évangile, ces quelques versets de Matthieu (5, 38-39) qui détruisent de la meilleure façon toute votre argumentation: "Vous avez appris qu'il a été dit: Œil pour œil et dent pour dent. Eh bien! moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant; au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre." Car tous vos extraits tirés de l'Exode constituent la règle juive du talion que vous honorez si bien et que Jésus fustige d'une façon si ferme. Quant à la seule citation de

l'Évangile que vous exhibez, elle est elle-même en contradiction avec votre démarche puisque le Christ a dit: "Remets ton glaive à sa place", la mise à mort par le glaive ne signifiant pas nécessairement qu'elle doit être faite ici-bas par l'homme.

Vous avez droit à votre opinion au sujet de la peine capitale, et je ne le conteste point. Mais je ne peux supporter que vous vous abaissiez à trouver des arguments dans une source d'amour pour appuyer une opinion teintée de haine.

Michel Gignac,
Québec.

Quand les pensées se rencontrent...

Monsieur le directeur,

Comme je venais de prendre connaissance du diaporama sur l'éducation sexuelle tel que publié dans LE SOLEIL, le courrier m'apportait quelques numéros du journal La Croix, de Paris. Par une étrange coïncidence, dans la rubrique: Opinion du lecteur, il y avait une lettre signée "Un lecteur de Paris" qui s'élève avec beaucoup de bon sens contre l'utilisation de la pilule contraceptive par les très jeunes filles et en souligne les dangers. Voici:

"Geneviève Lainé a très bien dit, brièvement, que la crainte de la sanction n'est pas un mode d'éducation suffisant; mais que l'incitation officielle à la licence, voire à la débauche n'est sûrement pas plus efficace. Au moment où le gouvernement accepte des Commissions d'enquête sur tous les sujets, il aurait pu se rappeler qu'il existe un "Conseil supérieur de l'information sexuelle et de la régulation des naissances," au lieu de consulter une commission des affaires

sociales des députés qui ne reflète que la démagogie de ceux-ci.

Et il ne s'est trouvé personne pour rappeler à ces apprentis sorciers les grandes lois de la vie: Une fille de 14 ans dont la formation ne peut être définitive sera à la merci d'une absorption quotidienne de pilules qui ébranleront l'élaboration délicate de son système ovarien et qui la fera arriver au mariage avec de graves désordres hormonaux. La même fille se connaît trop mal pour ne suspendre la prise des pilules que durant les jours prescrits; elle risque de doubler la dose pour plus de sûreté le jour où elle a un rendez-vous. Par contre, en cas d'oubli, si elle a envie de coucher avec un garçon, elle ne renoncera pas à son plaisir et elle se retrouvera probablement enceinte, étant donné les effets de réaction d'une suspension. Quelle hypocrisie de vouloir assimiler la prudence réfléchie d'un couple normal avec l'inconstance aussi peureuse qu'excitée d'une jeune adolescente!

Enfin, dans ces rencontres d'amour passager, la même adolescente risque fort d'épuiser toutes ses puissances nerveuses de jouissance sexuelle et de devenir plus ou moins frigide à l'âge où elle aura quand même envie de ne plus galvauder son cœur et son corps, dans l'incapacité alors de se laisser épanouir par son mari et de laisser à son tour, la santé physique de nos filles, qui s'en préoccupe à l'Assemblée nationale? Quant au bonheur conjugal de nos enfants, les responsables de notre pays ne paraissent même pas avoir conscience des conditions de calme et de sérénité morale qu'il requiert pour se construire. Nous ne proclamerons donc jamais trop l'hypocrisie des anticléricaux et antifamiliaux qui se prétendent les libérateurs de la femme et du couple.

Et voilà. Il n'y aurait que quelques mots à changer pour que cette lettre d'un lecteur parisien soit d'actualité chez nous. C'est à faire réfléchir.

T. B.-Naud,
Deschambault.

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil, Ltée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

le combat ouvrier dans une entreprise de pointe

Christiane BARRIER

Notes de lecture

Par Jean Giroux



Faisant la promotion de la social-démocratie, le premier ministre Bourassa a lancé l'idée de la participation des employés québécois aux bénéfices des entreprises. Invité du Conseil du patronat, dans le cadre de son colloque "L'entreprise et le partage des profits", M. Bourassa a reconnu aux travailleurs "un droit à l'enrichissement en capital". Mais il reconnaît aussi combien cette mesure peut être interprétée par les syndicats comme une tentative d'intégrer les travailleurs à un système qu'ils combattent. Voici des extraits de son allocution.

Les ouvriers à la porte du pouvoir

— Le combat ouvrier dans une entreprise de pointe (1)

— Guide du militant (2)

— Un couple ouvrier traditionnel (3)

Voici trois livres qui partagent une même espérance dans l'homme d'aujourd'hui, et qui posent un même diagnostic devant la multiplication des embûches que créent quotidiennement aux travailleurs des pays industriels les patrons, les financiers, les prêteurs, les gestionnaires, les agents de l'administration, les professionnels, et même l'Etat. Chacun, à sa façon, appelle au militantisme.

Le premier est une étude que l'auteur, Christiane Barrier, fait porter sur les "nouveaux cols blancs", la "nouvelle classe ouvrière". Il s'agit des ouvriers spécialisés devenus techniciens, des techniciens promus chefs d'opération par leur machine, ou encore des anciens ouvriers élevés par le progrès technique, ou le développement scientifique ou économique, au rang de travailleurs responsables de leurs produits. Conséquence: cette nouvelle responsabilité s'accompagne d'une prise de conscience ouvrière, syndicale, sociale et politique qui fait entrer ces travailleurs, autrefois absents ou muets, dans l'antichambre du pouvoir, comme dénonciateurs de l'ordre établi et annonceurs de changement.

Réservée aux pays industrialisés, financièrement pourvus et encore "espérants", cette étape de l'évolution du travail salarié concerne évidemment l'Amérique. Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur, chercheur au laboratoire de sociologie du travail du Centre national de recherches scientifiques de Paris, d'apporter sur cette question des hypothèses qui s'appliquent, sans qu'elle l'ait spécifiquement cherchée, à cette merveilleuse Amérique, et au Québec, par voie de conséquence heureuse.

Christiane Barrier cherche donc en quoi les conduites salariales sont "spécifiques" dans un "secteur de pointe". Le personnel de ce secteur se donne-t-il des objectifs particuliers propres à affaiblir ses adversaires plus sûrement que ne le font les revendications de salaires? Fait-il preuve d'une combativité telle qu'il apparaisse comme le fer de lance de nouvelles luttes sociales? Si oui, son action exerce-t-elle une pression suffisante sur les organisations ouvrières pour en modifier les orientations ou organiser les actions en-dehors d'elles?

Ce ne sont pas là des abstractions. L'histoire récente des relations ouvrières (France, Allemagne, Italie, États-Unis, Québec, etc.) fournit des exemples de ces nouveaux comportements salariaux que ne peuvent plus contenir les lois, les procédures en usage, les mots d'ordre des chefs syndicaux, ni le terrorisme patronal. Pensons aux grèves d'ingénieurs, de professionnels de la santé, d'enseignants, de postiers, de journalistes. Pensons aussi aux perturbations de tous ordres causées par les négociations dans les secteurs public et para-public.

Ce livre est donc d'actualité. Les Français ont eu Sochaux, Lip, les mines explosives de Lille, et le textile cahotant de Tourcoing. Les Québécois ont toujours United Aircraft, après Canadian Gypsum, en même temps que leurs mines du nord-ouest et leurs

usines à chômeurs du textile et du vêtement des Bois-Francs et des Cantons de l'Est.

Christiane Barrier observe des conduites nouvelles chez les salariés des secteurs de pointe, mais doute qu'elles puissent être qualifiées de "spécifiques". Pour elle, un secteur de pointe est un "secteur de production en expansion, qui renouvelle rapidement ses procédés de production et utilise les techniques les plus avancées et les plus automatisées, ainsi que les centres de recherche et les bureaux d'études qui conditionnent leurs fonctionnements".

Selon sa principale hypothèse, "il ne semble pas démontré que les techniciens participent à l'organisation plus qu'à la simple fabrication. Ce qui distingue un laboratoire d'un atelier, c'est la nature des produits fabriqués, mais pas nécessairement le niveau de participation des exécutants de recherches à leur conception et à celle de la division du travail qu'elles impliquent. Ce qui distingue une usine presse-boutons d'un atelier, c'est le moyen de production; mais qu'est-ce qu'organise exactement un surveillant de tableau de bord ou d'appareillages d'expérimentation scientifique?..."

Elle cherche donc à expliquer ce que sont dans un "secteur de pointe" les tendances idéologiques, les moyens et les urgences d'organisation, les canaux de communication et d'opinion, et les caractéristiques des leaders et du leadership. Surtout, elle analyse la base et les appareils avec lesquels cette base cherche à s'exprimer, ou par le biais desquels les organisations ouvrières tentent de les connaître et de les représenter.

Un bien noble propos et une tâche difficile que l'auteur mène à bien.

Le guide du militant

D'un tout autre angle, le Guide du militant, de Denis Langlois, s'intéresse aussi à la base ouvrière et politique. Plus précisément, il s'adresse à cette base, non plus comme à une foule redoutable, mais comme à un regroupement dynamique de travailleurs agissants.

Avocat à la cour de Paris, Denis Langlois est bien connu pour ses "Dossiers noirs de la police" et "de la justice" en France. Il a depuis longtemps perdu ses illusions de jeune juriste. Une nouvelle fois, il s'applique ici à démonter la mécanique de l'oppression silencieuse et de la violence légalisée qui écrasent chaque jour un peu plus les pieds des gens qui marchent. Même ceux des gens qui observent, immobiles, sans bien comprendre, comme en octobre, il y a cinq ans, en Amérique.

Langlois s'adresse ici aux gens qui marchent, c'est-à-dire aux militants. Il leur destine son petit livre rouge de l'information, de la riposte, de l'action efficace et efficace, et de la guérilla juridique. Il sait de quoi il parle, et connaît bien les utilisateurs de son manuel du savoir-vivre-libre.

Édité d'abord en 1972, le Guide du militant réapparaît en 1975, revu et remis à jour puisque "les luttes sociales se préparent, mais elles éclatent au moment où on ne les attend plus, ou pas encore." Première leçon!

Les outils de résistance que l'auteur donne viennent ralentir ou bloquer les machines administrative, législative, judiciaire et policière de

France. Le lecteur québécois devra évidemment adapter cet enseignement à son pays. Pour l'essentiel, cependant, Langlois nous apprend comment réagir aux interpellations, aux convocations et aux interrogatoires de la police; quoi faire pendant une perquisition; comment faire la guerre à l'écoute électronique et aux autres atteintes à l'intimité. Il nous dit comment accepter que son histoire-à-soi de militant fasse souvent l'objet de fiches à la police ou au ministère. Langlois conseille d'utiliser les téléphones publics, de ne pas donner les noms ni les prénoms, ni les adresses, ni les heures de rendez-vous, de limiter les propos à l'essentiel, etc. Attention au courrier, les risques sont aussi grands...

Devant la justice, le militant doit se rappeler qu'il n'y a pas de possédants ni de dominants en prison, sauf des victimes ou des déviants. Il doit être informé des règles, des devoirs et obligations réciproques, exige Denis Langlois, et procéder toujours à une analyse politique en considérant avant tout le rôle de la justice dans la société qu'il combat.

Les mêmes consignes valent pour l'armée, la prison, l'hôpital psychiatrique, devant les sources et canaux d'information (la grande presse), etc. Prudence et rigueur, "souviens-toi de te méfier...", comme dit le proverbe maure que Langlois reprend à son compte pendant 250 pages. Utile!

Couple ouvrier traditionnel

Se souvenir, certes, surtout quand on est ouvrier français, né en 1910, syndicaliste, révolutionnaire et militant quotidien en faveur de l'autogestion.

Tel est le sujet particulier du beau livre-témoignage de Jacques CAROUX-DESTROY, Un couple ouvrier traditionnel. L'auteur tient le micro de son magnétophone devant Amédée et sa femme qui racontent, ensemble et à tour de rôle, la vie vraie, brutale, de la condition ouvrière vécue et assumée.

Amédée parle: "La transformation de la société, c'est la prise en main par les organisations syndicales des organisations de production et de répartition. C'est l'autogestion de leurs usines par les ouvriers eux-mêmes. Nous sommes peut-être des utopistes, mais nous croyons à la valeur de l'homme et à sa possibilité de faire son évolution et d'être capable de se diriger lui-même sans avoir besoin de chef derrière son cul."

Tout le livre coule de source, et nous ramène en même temps au 19e siècle pour les valeurs autogestionnaires, et au 20e pour la lutte quotidienne. C'est passionnant et fascinant, et ça suggère qu'un témoignage semblable pourrait être écrit, au Québec, avec un ouvrier de la chaussure, ou de la construction navale, ou de l'exploitation minière. A paraître bientôt, peut-être?...

(1) Christiane BARRIER, Le combat ouvrier dans une entreprise de pointe, Coll. Relations sociales, Ed. Ouvrières, Paris, 1975, 198 p.

(2) Denis LANGLOIS, Guide du militant, Coll. Politique, Ed. du Seuil, Paris, 1975, nouvelle édition mise à jour (1972), 248 p.

(3) Jacques CAROUX-DESTROY, Un couple ouvrier traditionnel, Ed. Anthropos, Paris, 1974, 228 p.

Et si on partageait les bénéfices de l'entreprise!

Le thème de votre colloque, "L'Entreprise et le partage des profits", évoque lui-même ce désir que vous avez de chercher les voies d'une nouvelle concertation des efforts des employeurs et des employés au sein de l'entreprise québécoise.

Pour l'entreprise elle-même, pour les hommes et les femmes qui y oeuvrent, cette question est d'une importance capitale et elle pose tout le problème de l'intéressement des travailleurs au progrès de l'entreprise.

Par une loi du 22 juin 1967, le gouvernement français a pris des moyens pour assurer la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises tout en favorisant la formation d'une épargne nouvelle et le développement des investissements.

Il est certain que les principes d'application et les avantages fiscaux inscrits dans cette loi contribuent à la réalisation de ces objectifs et incitent au développement d'une politique de concertation.

Il nous apparaît que cette loi tient son importance de ce qu'elle reconnaît aux travailleurs un droit à l'enrichissement en capital fondé sur le profit réalisé grâce à leur travail. En conséquence, la nature des rapports entre les parties pourra changer à cause de la responsabilité nouvelle qu'ont les administrateurs d'entreprises devant les salariés.

Dans son rapport annuel de juin 1974, votre président lançait l'idée de la participation des employés aux bénéfices lorsqu'il affirmait que:

"Les premières personnes à qui l'entreprise devrait expliquer la nature et le rôle de ses profits, ce sont certainement ses employés."

Il suggérait même de pousser plus avant les mécanismes actuels d'information et de participation à "d'autres formes de participation plus avancées, comme l'actionnariat des employés par exemple, tel qu'il est pratiqué dans un certain nombre de grandes entreprises françaises"...

Il est certain que dans la mesure où elles seraient acceptées tant par les patrons que par les employés, une formule d'intéressement pourrait aider:

— à résoudre le problème de la motivation et de l'instabilité de la main-d'oeuvre;

— à améliorer les relations de travail, et

— à mieux intégrer les salariés dans le milieu dans lequel ils vivent et travaillent.

Les difficultés sont cependant nombreuses, en particulier en raison d'une certaine tendance qu'on a au Québec à définir les situations en termes manichéens, c'est-à-dire en termes de bons et de méchants.

Comme dans bien d'autres domaines au Québec, il faudrait que l'on se débarrasse une fois pour toutes d'une telle attitude qui nous empêche souvent de rejoindre l'essentiel des questions qui se posent à nous et de saisir la possibilité que nous avons de concerter les énergies des uns et des autres pour le plus grand avantage de la collectivité. Est-ce si illusoire que cela que de croire possible au Québec que les patrons comprennent qu'il est normal que l'employé reçoive non seulement une juste rémunération mais une information adéquate sur la marche de l'entreprise et une reconnaissance réelle pour sa productivité et son esprit d'initiative. Est-ce si illusoire que cela de croire possible au Québec que les syndicats comprennent et acceptent qu'il est normal que le propriétaire des capitaux reçoive une juste rémunération pour son capital et pour son esprit d'entreprise.

Dans la mesure où les patrons verraient dans un tel programme une aliénation de leurs pouvoirs et de leur autorité et dans la mesure où un tel programme serait perçu par le côté syndical comme une tentative d'intégrer les travailleurs à un système que l'on voudrait leur voir combattre, il est évident que les possibilités de dialogue ne seront pas meilleures comme il est évident que de part et d'autre nous n'avancerons pas d'un pouce et que nous priverons ainsi la collectivité d'incontestables et nécessaires avantages.

Dans la mesure où elle a des chances de réussite, le gouvernement est prêt à s'engager à présenter une législation dans le domaine de l'intéressement des travailleurs au profit des entreprises qui complèteraient, par une formule de partage des profits, les dispositions fiscales qui existent déjà pour favoriser l'investissement dans l'entreprise et la création de nouvelles épargnes.

L'un des effets non négligeables d'un tel programme serait d'amener les patrons à faire partager par les employés et par la société dans son ensemble, la politique de distribution des profits et d'investissement de l'entreprise.

J'ai le sentiment qu'une telle mesure apporterait aux travailleurs et aux patrons québécois une occasion exceptionnelle de témoigner de leur foi dans l'avenir de la société québécoise.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil, Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE			
PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30			
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtes du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURVEMENTS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Bourassa a reçu...

(Suite de la première page)

jour d'hui après la grève de la semaine dernière.

Ce sont les ferrailleurs, les ouvriers des postes et les employés municipaux qui ont constitué le fer de lance du débrayage.

On rapportait, hier, que 15,000 ferrailleurs avaient quitté leur travail dans tout le Québec et aux usines de MLQ Worthington et Sidbec à Montréal.

Dix mille employés municipaux, appartenant au Syndicat de la fonction publique, ne se seraient pas présentés au travail à Montréal et en banlieue.

Environ 4,000 ouvriers des postes au bureau central de Montréal dans les bureaux périphériques et ailleurs en province ont eux aussi débrayé.

Aux universités de Montréal et de McGill, les préposés à l'entretien ont respecté le mot d'ordre comme la plupart des 4,000 cotisants de l'Union internationale des travailleurs en boulangerie qui ont débrayé notamment chez St. Lawrence Sugar et chez West.

Les dockers de Montréal ont participé à une réunion syndicale en matinée mais ont repris le travail à 13h hier après-midi.

Viande frelatée

(Suite de la première page)

Toronto qui a décroché la timbale en la matière.

La compagnie First Quality Italian Food Products Ltd a en effet écopé d'une amende de \$5,000 pour avoir glissé de la viande de cheval dans la saucisse Pepperoni qu'elle fabriquait.

L'amende tenait compte également du fait que cette société vendait au comptoir de la viande de cheval sans l'identifier comme telle.

Il y a présentement 65 autres cas devant les tribunaux fédéraux relativement aux Loi des aliments et drogues, Loi sur les poids et mesures et Loi sur le poinçonnage des métaux précieux.

Fausse publicité

Le ministère de la Consommation a publié par ailleurs une liste de 16 compagnies et individus reconnus coupables d'avoir publié de la fausse publicité.

Une amende de \$5,000 a été

Refus

Parmi les travailleurs qui n'ont pas suivi le mouvement, on note ceux de la construction. Mais, le président de la FTQ Louis Laberge a expliqué, hier, que ceux-ci "sont déjà dans une bien mauvaise position pour qu'on leur demande en outre de débrayer", faisant allusion aux tutelles.

Néanmoins, M. Laberge a dit qu'il y avait eu 10,000 travailleurs de la construction qui avaient suivi la consigne.

Par contre, les instituteurs, les ouvriers de brasserie, les employés d'hôpitaux et ceux des magasins à chaîne d'alimentation ont en majorité choisi de demeurer au travail alors que la FTQ espérait un mouvement massif de débrayage de leur part.

Interrogé sur le bilan de cette journée, M. Laberge a rejeté la suggestion voulant que son influence soit à la baisse dans le domaine syndical. "J'ai l'intention de demeurer président de la FTQ", a-t-il conclu.

L'on sait que les deux autres centrales les plus importantes au Québec, la CSN et la CEQ, sont demeurées officiellement à l'écart de ce mouvement de débrayage.

imposée à S. C. Johnson, de Winnipeg, après qu'il eut été établi que sa "Nouvelle formule-Nouveau bas prix" pour son adoucisseur Rain Barrel, ne respectait pas ses promesses.

Une amende de \$1,500 a été imposée à Heros Enterprises Ltd., qui opère sous la raison sociale de Lady Stauffer Figure Control Salons, à Montréal. Cette société offrait à ses clients de leur faire perdre du poids sans recourir à aucune diète ni à des exercices difficiles. Les enquêteurs ont prouvé que les exercices passifs ne pouvaient donner aucun résultat.

Mme Lise Brunet, de la compagnie Mobilier des Cèdres Rustiques Inc., de Saint-Léonard, a été condamnée à verser \$1,300 d'amende et a bénéficié d'une sentence suspendue de trois ans, pour avoir annoncé la vente de meubles qu'elle disait lui appartenir personnellement, alors qu'il a été établi qu'elle dirigeait un magasin de vente au détail.

Theftford doit dire...

(Suite de la première page)

fibres par centimètre cube (12 millions par mètre cube) et le taux moyen de poussière est inférieur à 5 millions de particules par pied cube d'air.

Tout en reconnaissant que l'idéal serait une absence complète de fibres et de poussières dans l'air, M. Oughtred a indiqué que les compagnies d'amiante sont satisfaites de la norme de cinq fibres par centimètre cube que

Cloutier viole la...

(Suite de la première page)

re, on peut penser que la situation n'est guère mieux dans les autres ministères.

D'ailleurs, une intervention faite, hier, par le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, tend justement à prouver cette hypothèse du Conseil exécutif, où étaient étudiés les crédits de la Régie de la langue française, M. Léger a produit une trentaine de documents gouvernementaux rédigés soit uniquement en anglais, soit dans les deux langues. Il s'agit, entre autres, de dépliants de la "Quebec Pension Board" (Régie des rentes du Québec) et de formulaires T4 d'impôt qui proviennent du ministère du Revenu-Département of Revenue. M. Léger avait aussi en main un exemplaire unilingue anglais du Bulletin officiel du ministère de l'Éducation.

En réponse à cette intervention, le ministre Fernand Lalonde, qui, comme on le sait, est responsable de l'application de la loi 22, a trouvé à dire qu'il s'agit de "peccadilles" qui ne représentent que "un centième pour cent des communications du gouvernement".

M. Lalonde a aussi affirmé qu'il faut procéder à une liquidation de tout le papier que le gouvernement possédait avant l'adoption de la loi en juillet dernier, ce qui peut expliquer, selon lui, la présence de papier avec des en-têtes bilingues ou unilingues anglais.

C'est peut-être aussi de cette façon que M. Lalonde expliquerait le texte anglais des brevets ou permis d'enseignement. Le ministère de l'Éducation écoule ses vieux diplômes; ensuite, il pourra respecter la loi.

propose le gouvernement du Québec.

Invité à commenter des résultats qui indiquaient une moyenne de 17 fibres par cm cube à la King Beaver et de 16 fibres par cm cube à la mine Normandie, M. Oughtred a simplement répliqué qu'il pourrait lui-même trouver des résultats plus fracassants en allant mesurer directement dans des endroits particuliers, comme l'entrepôt de fibres...

Le travail a repris sur le principal chantier olympique

MONTREAL (PC) — Le travail a repris lentement, aujourd'hui sur le principal chantier olympique, comprenant le stade et le vélodrome. Les travaux sur ce chantier étaient paralysés depuis le 8 mai dernier, alors que les ouvriers de la construction avaient débrayé pour protester contre le projet de loi gouvernemental plaçant quatre syndicats de la construction sous tutelle.

Les activités ont également repris au Village olympique ainsi que sur la plupart des chantiers de la province.

Les travailleurs ont dû attendre en file, aujourd'hui, sur le chantier olympique, les entrepreneurs désirant vérifier l'identité des employés avant de leur remettre leurs nouvelles cartes d'identité. On espère ainsi éliminer les "éléments indésirables" des chantiers de construction.

Le 8 juin, date limite pour une entente avec les employés de l'hôpital de Gagnon

par Gilles OUELLET du bureau du Soleil

GAGNON — L'Union des employés de service, section 298 de la Fédération des travailleurs du Québec, a fixé au 8 juin la date limite des négociations avec le ministère des Affaires sociales entreprises en vue d'améliorer les conditions de travail des quelque 40 employés de l'hôpital de Gagnon, dans le Nouveau-Québec.

Si les demandes syndicales ne sont pas satisfaites d'ici là, il est à prévoir que de nouvelles actions seront entreprises afin de mettre de la pression sur les autorités gouvernementales.

Après un débrayage d'une dizaine de jours à la fin du mois d'avril, ces travailleurs de l'établissement hospitalier ont obtenu satisfaction pour une partie de leurs demandes, soit le versement d'une "allocation nordique" qui varie de \$580 à \$1,320 par année, suivant que ces personnes occupent des postes de soutien ou d'infirmière, ou de cadre, et qu'elles soient mariées ou célibataires.

Les travailleurs ont aussi eu l'assurance que les autres revendications seraient négociées; cette étape se déroulant depuis d'ailleurs un certain temps.

Le représentant syndical, M. Pierre-André Lelièvre, a ainsi résumé les autres de-

mandes qui font l'objet de négociations: cinq semaines de vacances annuelles au lieu de deux ou trois comme actuellement; cinq jours de congés sociaux personnalisés avec solde, par an; 15 congés fériés au lieu de 13; deux laissez-passer pour transporter un véhicule à bord du train de la Québec Cartier et deux billets d'avion pour Québec; et établissement d'un service de garderie ou

compensation de cette demande par \$25 par semaine. Les revendications des fonctionnaires du centre hospitalier de Gagnon visent surtout à compenser pour l'éloignement. Ces travailleurs voudraient recevoir un traitement un peu semblable à celui des employés de Québec Cartier, des banques et des caisses populaires de la ville de Gagnon.

On compte 19 lits dans l'hôpital de Gagnon. Cette ville est située à 85 milles au nord de Sept-Îles, et elle n'est pas reliée par route avec d'autres villes ou villages du Québec. Les moyens de sortir de Gagnon sont le train de la compagnie minière Québec Cartier et l'avion de Québec-Cartier, qui y fait escale par sa liaison Sept-Îles — Schefferville.

Un pont sur la rivière Lanigan

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Dès cet été, le ministère des Transports procédera à la construction d'un pont sur la rivière Lanigan, à Saint-Odilon de Cranbourne, a annoncé, hier, le député de Beauce-Nord, Me Denis Sylvain.

Ce qui a motivé les autorités du ministère des Transports à prendre une telle décision, c'est le danger que constitue le pont actuel et le fait que les crédits budgétaires pour la réalisation de ce projet avaient été prévus dans l'exercice financier 1975-1976.

Deux individus dans la vingtaine se sont présentés l'arme à la main et se sont

bureau de Sainte-Marie, le député Denis Sylvain a fait savoir "qu'il en coûtera environ \$80,000 pour la construction de ce pont, et aussi pour les travaux concernant les approches de ce pont, soit pour le terrassement et l'amélioration du profil des ap-

proches, qui donne d'ailleurs sur la route 276.

Ce sera le 3 juin que le ministère des Transports procédera à l'ouverture des appels d'offres, qui déterminera celui qui aura la responsabilité de la construction de ce pont.

Vol dans une station-service

La station-service Baron Petroleum, située au 570 du boulevard des Capucins à Québec, a été de nouveau victime, vers 1h35 cette nuit, d'un vol à main armée.

Deux individus dans la vingtaine se sont présentés l'arme à la main et se sont

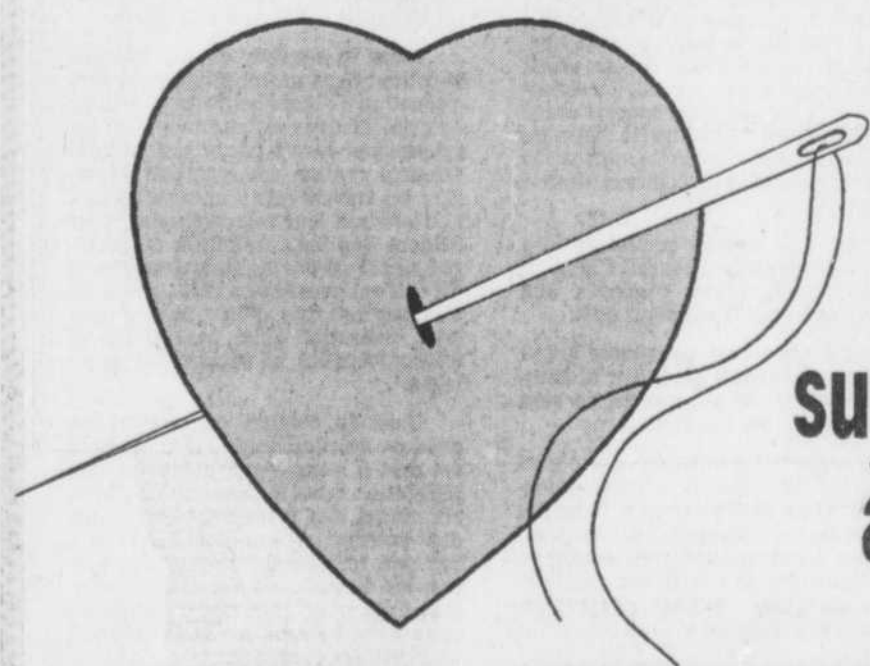
enfuis avec le contenu du tiroir-caisse, soit une petite somme de \$60.

Aucune arrestation n'a encore été faite à la suite de ce hold-up, mais la Sûreté municipale de Québec enquête présentement sur cette affaire.

LA TRANSPLANTATION A ÉTÉ EFFECTUÉE...

Raoul Garneau

est maintenant au Mail St-Roch!



Le coeur du sur mesure à Québec

VETEMENTS sur mesure

ESCOMPTE

20%

VESTONS SPORT (prêts-à-porter) ESCOMPTE

50%

TOUTE LA MERCERIE EN MAGASIN

ESCOMPTE **20%**

LES VÊTEMENTS

Raoul Garneau INC.

MAIL ST-ROCH SEULEMENT

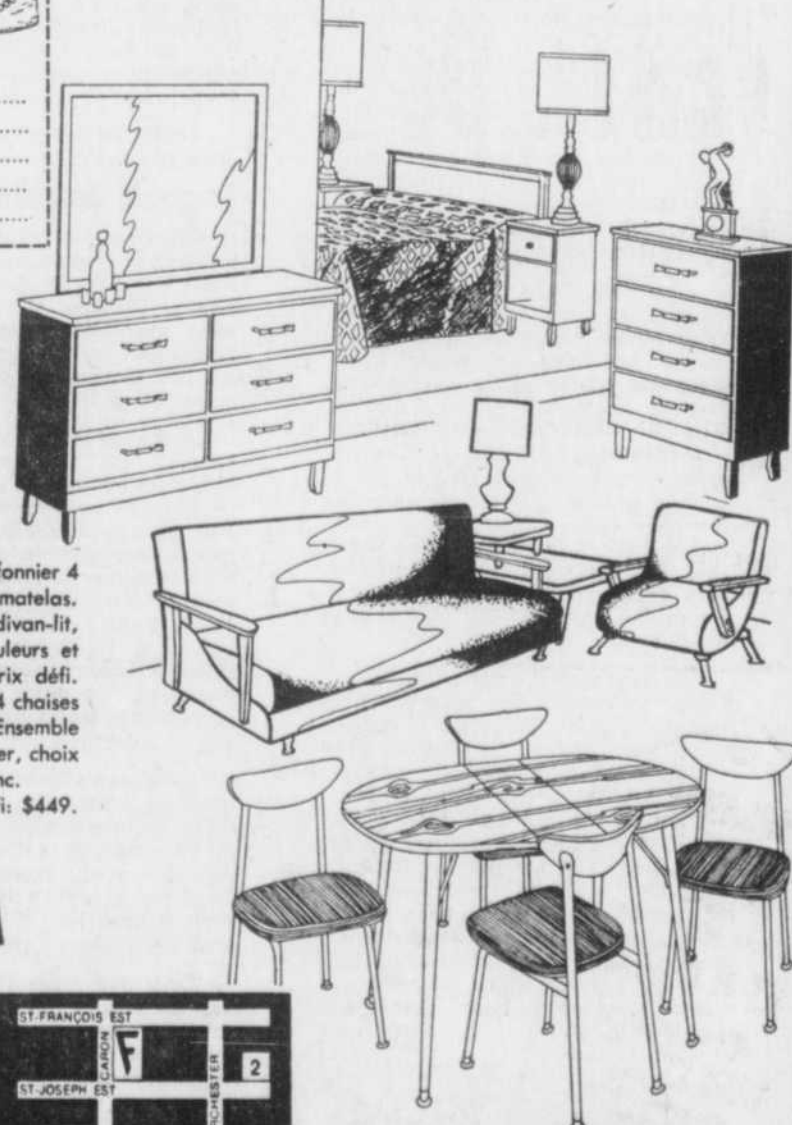
BEL AMEUBLEMENT 3 PCES A PRIX DEFI

GROS LOT \$10,000

NOM
 ADRESSE
 VILLE TEL:
 QUE VEULENT DIRE LES LETTRES B Y ?

ENSEMBLE AMEUBLEMENT POUR 3 PIECES \$449.

CHAMBRE: bureau double avec miroir, chiffonnier 4 tiroirs, tête et pied de lit, sommier-caisse et matelas. Lampes facultatives à prix défi. SALON: divan-lit, fauteuil berçant et tournant, choix de couleurs et tissus. Tables et lampes facultatives à prix défi. CUISINE: table ovale, dessus fini formica, 4 chaises confortables, panneau d'extension inclus. Ensemble cuisinière et réfrigérateur de marque Bélanger, choix de couleurs: avocado, jaune moisson ou blanc. Prix défi: \$449.



UN AUTRE DEFI A \$449. AUX DEUX



A NOS FRAIS
 2 HEURES DE STATIONNEMENT
 1- Stationnement du boul. Charest
 2- Stationnement Place Jacques-Cartier
 3- Stationnement Ste-Hélène

ROYER MEUBLE INC.

NOUVEAU LOCAL
 200 EST, ST-JOSEPH, (Autoroute local de Cyrille Robitaille)
 144 OUEST, ST-VALLIER,

529-9648
529-7180



fernando lemieux
servi froid

Rendons à César...

On entend souvent dire ou même on peut lire que le Zoo (Jardin Zoologique) se situe à Charlesbourg. C'est faux, puisqu'il se trouve exactement dans la ville d'Orsainville.

Evidemment cette erreur de location rend furieux les gens d'Orsainville fiers, à juste titre, de leur Jardin Zoologique qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Rendons donc à César ce qui lui revient.

C'est bon à savoir

On entend généralement dire "la prison d'Orsainville" en parlant de la "passoire". D'ailleurs, des journalistes la situent encore à Orsainville. Or, la prison est bel et bien située sur le territoire de la ville de Québec depuis la fusion de Charlesbourg-Ouest avec la Vieille Capitale.

Un loustic me fait remarquer que la nouvelle prison ne peut faire partie d'une autre ville que Québec, puisqu'elle est faite de... béton. De quoi rendre perplexes le maire Gilles Lamontagne qui commence à trouver lourde la paternité des blocs de ciment.



Bravo Pierre!

Le sympathique Pierre Villa, président du Carnaval de Québec, éditions 1975, vient d'être choisi comme personnalité du mois d'avril par le Conseil des Gouverneurs de la Régionale des Jeunes Chambres de Québec Inc. Pierre, un ingénieur de grand talent, est retourné à sa profession, mais il n'en a pas délaissé pour autant diverses occupations sociales. Par exemple, il est membre du conseil du Festival d'été de Québec où il apporte son perpétuel sourire engageant. Bravo, Pierre! Je sais que ta joyeuse bande du Carnaval est fière du choix tout comme ta multitude d'amis.

J'ai appris... de sources officielles

Bon, voici! Remarquez que c'est peut-être un canular, mais on m'a soufflé à l'oreille, hier midi, que le Festival d'été de Québec recevrait une subvention dans les six chiffres, remplissant ainsi d'aise et de bonheur ses dirigeants. J'ai rencontré Me Michel Bouliane, son protagoniste, mais il s'est farouchement refusé à tout commentaire.

Cependant, d'autres personnages fort influents que j'ai rencontrés, à la même occasion, m'ont raconté que le ministre des Affaires culturelles, Denis Hardy, avait connu son chemin de Damas après être passé par le Festival de la Chanson. L'illumination lui serait venue d'en haut et il ne resterait plus que l'approbation imminente? du ministre des Finances, du Conseil du Trésor, des hauts fonctionnaires et d'autres compétences. Or Dieu sait qu'on n'en manque pas sur la Colline parlementaire. Il "en mouille" comme dirait un de mes amis. En attendant, le Festival d'été de Québec nage dans la plus complète euphorie... en espérant que la subvention provinciale, si elle n'arrive pas en temps pour 1975, sera toujours la bienvenue pour 1976.

M. Hardy, je vous remercie au nom de toute la population du Québec. Nous aurons deux festivals dont les dirigeants n'auront plus de maux de tête: celui de la chanson et le "bébé qui promet", le Festival de Québec.

Vous êtes un père!

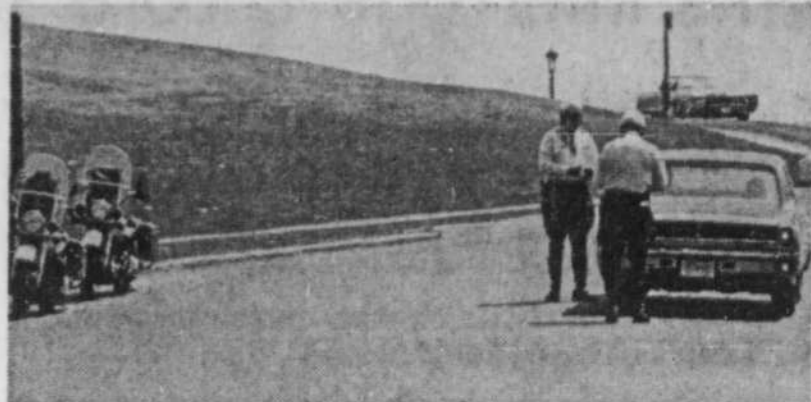
La police... sur les Plaines

Le "parking pour fins de necking" (c'est terrible de s'exprimer ainsi) devient de plus en plus difficile sur les Plaines et gare à vous, Messieurs les automobilistes, si vous osez prendre la direction de ces lieux augustes, en face du parlement, alors que vous circulez en direction ouest sur la Grande Allée. En effet, même si le panneau indicateur est minuscule et quasi illisible, les policiers, eux, savent qu'il existe et vous écoutez automatiquement d'un billet de contravention. Comme ce semble être un coin très rentable pour "coller des tickets", la ville a décidé d'y placer deux policiers - motards. Cette photo prouve au moins quelque chose: soit que les coffres de la ville sont à moitié vides, ou soit que la criminalité est tellement à la baisse qu'on ne sait que faire des policiers...

Il l'aimait trop

Un de mes bons amis qui n'a pas beaucoup d'instruction, ce qui ne l'empêche guère d'avoir énormément d'humour et d'éducation, explique ainsi pourquoi il n'a même pas atteint sa septième année de scolarité:

"En sixième année, j'avais une maîtresse extraordinaire et fort jolie; comme je commençais à vieillir, j'ai eu le coup de foudre pour elle et j'ai triplé cette foutue sixième année. A la fin de ma troisième année, mon père a interrompu catégoriquement ma lune de miel, s'apercevant bien que je n'irais jamais plus loin."



Le Soleil, Reynald Lavoie

Un drôle d'oubli

Une gentille dame lectrice s'en était allée récemment pour consulter un médecin, car elle souffrait d'une excroissance au cou. Le disciple d'Esculape diagnostiqua un kyste et ordonna l'opération.

Devant sa patiente, le médecin nota le jour et l'heure de l'opération qui devait avoir lieu à l'hôpital Saint-François d'Assise. Le jour dit, vers 7h du matin, la petite dame se rendit au "lieu du sacrifice" et attendit, en compagnie de son mari jusque vers 8h15, pour se voir dire que l'intervention était remise à une date ultérieure.

La raison: c'est que le médecin avait oublié de réserver une salle d'opération pour sa patiente. Celle-ci, bredouille, avait évidemment reçu toute la préparation nécessaire à l'ablation du kyste, avait eu un peu peur comme tous ceux qui passent par le bloc opératoire et son mari et elle-même avaient perdu leur avant-midi de travail. Un drôle d'oubli qui leur a causé un tas de tracas! De plus, il faut tout recommencer. Je crois inutile d'ajouter que la petite dame a décidé d'aller consulter un autre médecin moins... distraité.

Si vous voulez vous amuser...

Si vous voulez vous amuser, je vous conseille fortement de diriger vos pas vers Sherbrooke, entre le 30 mai et le 8 juin prochain pour le Festival des Cantons. Il y aura des spectacles pour tous les goûts, comme la souque à la corde, la prise des petits cochons, un défilé de 250 chevaux, des fêtes populaires à peu près tous les jours, etc.

Les prix d'admission sont fort modiques et vous pourrez déguster des mets canadiens délicieux. Pour plus de renseignements, je vous prierais de communiquer avec le Festival des Cantons, au 220, rue Marchant, à Sherbrooke. Le Comité de réception répond au numéro (819) 565-1313. Voilà un excellent moyen de vous détendre en attendant le Festival d'été de Québec. À propos, on me dit que les petits cochons qui serviront de cobayes à la chasse qui devra se terminer par leur prise et le dépôt "d'eux", pattes de derrière premières, dans un tonneau, n'ont pas la queue en tire-bouchon. Drôles de cochons tout de même et moi, je vous dis que vous allez vous amuser en grand.

Le mouvement coopératif se doit de dénoncer le système capitaliste

par Damien GAGNON

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — "A cause de son origine et de sa philosophie, le mouvement coopéra-

tif se doit de dénoncer le système capitaliste et non pas s'en accommoder ou encore en tirer profit", a déclaré, hier, le président du Mouvement national des Québécois (MNQ).

Le CN sévit contre l'alcool et la drogue

OTTAWA (d'après PC) — Le CN a congédié, au cours de la dernière année, 32 employés qui s'étaient présentés au travail sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.

C'est ce qu'a révélé le ministre des Transports M. Jean Marchand qui a de plus, dans une réponse à une question posée par un député de

l'opposition, précisé que huit de ces personnes avaient été réengagées après en avoir appelé de leur congédiement. Trois autres employés s'en sont tirés avec une réprimande.

En 1973, la compagnie ferroviaire de la couronne avait procédé à 19 mises à pied pour les mêmes motifs.

M. Léo Jacques était de passage à Rimouski en vue de la préparation du congrès et du colloque annuel du MNQ, qui se tiendra à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski, les 6, 7 et 8 juin. On sait que le colloque portera sur la coopération dans le Québec d'aujourd'hui.

Il a soutenu que si le MNQ donne son appui au mouvement coopératif, il est tout de même conscient qu'un certain nombre d'entreprises coopératives ne mettent pas en application les principes qui sont à la base du système coopératif.

Que des entreprises coopératives tentent de s'accommoder ou même de tirer profit du système capitaliste, cela s'explique, selon le président du MNQ, du fait que

l'Etat n'a pas apporté son appui à ce mouvement, préférant se faire le complice du colonialisme et de la domination économique.

Malgré cette attitude de l'Etat, M. Léo Jacques considère que le mouvement coopératif a su tirer son épingle du jeu et qu'il est l'une des grandes victoires du peuple québécois. Il reste pour tous une expérience dynamique de solidarité et de démocratie économique.

Mais pour se développer et grandir, M. Jacques estime que le mouvement coopératif a besoin d'un gouvernement qui favoriserait les formes d'organisation économique collectives des Québécois, et qui aurait comme objectif prioritaire la mainmise sur l'économie du Québec par les

Québécois, ce qui suppose un changement en profondeur de notre système économique et politique.

Il n'a pas caché que les organismes coopératifs de la région du Bas-Saint-Laurent, même s'ils ont accepté de participer au colloque sur le mouvement coopératif, ont exprimé certaines craintes quant à l'association que fait le MNQ entre le mouvement coopératif et l'indépendance.

Au colloque, en plus du développement du système

coopératif, il sera question du rôle que joueraient les coopératives advenant l'indépendance du Québec.

M. Jacques a souligné que même si l'option du MNQ pour l'indépendance est bien connue, il n'est pas question au colloque de discuter de l'indépendance comme telle.

On attend au congrès et au colloque environ 500 personnes, dont 250 délégués venant de toutes les régions du Québec. Comme l'a expliqué M. Jacques, le congrès est

ouvert à tout le monde. On s'est assuré de la participation de représentants de différentes entreprises coopératives, particulièrement du Bas-Saint-Laurent, ce qui fait que l'on prévoit une importante participation.

Cependant, aucune invitation n'a été adressée au premier ministre du Québec, ainsi qu'aux titulaires des ministères.

Les principaux participants au colloque seront M. Alfred Rouleau, président de

la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec, M. René Lévesque, président du Parti québécois; M. Gilles Arès, directeur général du Conseil de la coopération du Québec, et M. Laurent Laplante, éditorialiste au quotidien "Le Jour".

A noter que des 14 associations régionales affiliées au MNQ, celle de l'Est du Québec compte le plus grand nombre de membres, soit environ 25,000 sur les quelque 150,000 pour l'ensemble de la province.

VENTE DE TAPIS plein air printemps

A cette occasion, tous nos tapis seront exposés à l'extérieur du magasin dans la cour à l'arrière du magasin

DU 19 MAI AU 24 MAI INCLUSIVEMENT

BALANCE DE ROULEAU
tapis et prélatrs
retalles
à prix d'aubaines
50% DE REDUCTION
Nouveau TAPIS EXTERIEUR
pour patio, galerie,
chalet, roulotte.
Choix de motifs
Prix spécial plein air

PRELART CANDIDE
(irréguliers)
Spécial
\$5.95 v.c.

TAPIS BURLINGTON
1re qualité
nylon
Rég. \$14.95 v.c.
Spécial
\$7.95 v.c.

TAPIS SHAG
endos caoutchoutés
couleurs assorties
Rég. \$8.95
Spécial
\$5.95 v.c.

TAPIS ET PRELARTS
Les tissus de Charlesbourg
4545, 1re AVENUE, CHARLESBOURG
623-2385

as-tu ton passe-sport?

SPALDING

TRU-FLITE

7 morceaux: 5 fers, 2 bois

PRIX *passé-sport*

\$39.88

Wilson

SAM SNEAD BLUE RIDGE

11 morceaux: 8 fers et 3 bois

PRIX *passé-sport*

\$186.88

SPALDING ERA-1

Modèle enregistré, avec tête en acier forgé. Homme droitier seulement.

PRIX *passé-sport*

11 morceaux **\$299.88**

BALLES SPALDING DOT

PRIX *passé-sport*

\$16.88 la douz.

Souliers EUROPEENS

PAJAR

En cuir
Imperméabilisés
PRIX *passé-sport* **\$35.88**

Souliers CANADIENS

Imperméabilisés
PRIX *passé-sport* **\$24.88**

massicotte sports

• CENTRE-VILLE • SAINTE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER (mail nord) • Place Laurier (mail est)

On s'interroge encore sur le congédiement de l'agent de projets Pil

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'agent de projets du programme fédéral des Projets d'initiatives

M. Louis-Ange Santerre:

La Côte-Nord a besoin d'un quotidien régional

SEPT-ÎLES — Absence d'un quotidien régional; des hebdomadaires qui ont trop souvent pour la facilité; une radio locale qui fait son possible; une télévision qui vient d'ailleurs, mais des journalistes qui se tiennent plus ensemble que dans bien d'autres régions.

C'est sur cette toile de fond qu'un ancien journaliste de Sept-Îles, M. Louis-Ange Santerre, a brossé un tableau, "sans partisanerie comme sans flatterie", du monde de la presse de la métropole de la Côte-Nord.

S'adressant à une vingtaine de membres du cercle des presse, M. Santerre, président de la commission scolaire et directeur de la bibliothèque municipale, a aussi brièvement rappelé l'époque où il a dirigé un journal, il y a une quinzaine d'années, et a donné quelques réflexions personnelles sur le travail des journalistes, aujourd'hui.

D'après M. Santerre, seul un quotidien régional pourrait bien présenter et commenter l'information locale et régionale de la Côte-Nord. Visant LE SOLEIL, sans le nommer, M. Santerre a dit que "malgré sa compétence et sa grande volonté de travail, il est impossible à un seul journaliste d'un quotidien national de lui faire jouer le rôle en même temps de quotidien régional, ça ne se concilie pas avec sa vocation première".

Ce qui prive les hebdomadaires d'originalité et leur enlève de l'intérêt, c'est qu'ils choisissent trop souvent la facilité, affirme M. Santerre qui croit que bien des textes ne servent qu'à remplir des espaces vides, que des communiqués paraissent intégralement, et qu'il y a des erreurs techni-

La situation est de nouveau normale, à la CS du Gouffre

BAIE-SAINT-PAUL — Après une journée complète de négociations entre le bureau de la commission scolaire du Gouffre et celui du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Charlevoix (STEC), une entente est finalement intervenue entre les deux parties. Elle met ainsi fin à un différend sur les mises à pied et mutations effectuées par la commission scolaire du Gouffre, ce qui a provoqué chez les enseignants la tenue de "classes vertes" dans des écoles de cette commission scolaire.

Selon un communiqué émis conjointement par le président du STEC, M. Jacques Blackburn, et le directeur général de la commission scolaire du Gouffre, M. Claude Saint-Charles, la situation est revenue à la normale, ce matin, dans toutes les écoles de la commission scolaire du Gouffre, et l'enseignement habituel a été repris. On a demandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants retournent en classe.

Les termes de l'entente non encore révélés seront soumis ce soir, à une assemblée d'ajournement de la commission scolaire du Gouffre, afin qu'ils soient acceptés par résolution.

locales (Pil) pour la Côte-Nord, M. Carl Barthe, a été dégoûté de ses fonctions il y a un mois aujourd'hui et rien n'indique que le ministre de la Main-d'oeuvre ait envie de tirer cette situation

au clair dans les prochains jours.

Pourtant, plusieurs personnalités et corps intermédiaires ont adressé des télégrammes à la direction de la création d'emplois pour le

ques qui ne sont toutefois pas la faute des scribes

M. Santerre s'étonne par ailleurs qu'au moins deux des trois journaux hebdomadaires de Sept-Îles appartiennent à des intérêts extérieurs à la Côte-Nord. Plusieurs hommes d'affaires n'auraient pas encore mesuré l'importance des médias.

La station de radio locale est la propriété de Sept-Îles et fait son possible pour desservir la population. Par contre, la télévision ne vient que de la rive sud et ne reflète pas très bien notre réalité qu'est la Côte-Nord.

L'ex-journaliste Santerre, une personnalité bien connue sur la Côte-Nord, établit que les exigences chez les journalistes consistent d'abord à savoir écrire et à avoir le goût du métier. "Il est certain qu'on ne peut faire ce travail seulement pour gagner sa vie, il faut l'aimer".

M. Santerre, qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots ni de distribuer des éloges, a tenu à féliciter les

journalistes et les agents d'information qui ont su se regrouper dans un cercle de presse qui est bénéfique aussi bien à ses membres qu'à la population.

Tout en comprenant qu'il y a plusieurs événements qui se produisent en même temps, et que certaines réunions sont ennuyantes, M. Senneterre déplore l'absence de journalistes à diverses activités.

Sans souhaiter une collusion entre le pouvoir et la presse, M. Santerre estime par ailleurs que les journalistes devraient être informés de certains dossiers tout en s'assurant la protection de la confidentialité. Le conférencier n'a pas précisé jusqu'où pourrait aller cette "entente morale" entre les journalistes et les administrateurs public

Pour ce qui est de la crédibilité des journalistes actuellement en fonction à Sept-Îles, M. Santerre a déclaré qu'elle était "meilleure que jamais".

programme Pil et ont demandé des explications, mais rien n'a bougé jusqu'ici.

Le Conseil de développement de la Côte-Nord, le Conseil régional des loisirs, le Conseil des services sociaux, le maire de Hauterive, M. Viateur Lévesque, et la Commission de formation professionnelle ignorent toujours pourquoi M. Barthe a été congédié, le 22 avril dernier.

Depuis quatre ans, M. Barthe a piloté des projets d'initiatives locales et de perspectives-jeunesse dans la région. Cette année, il était responsable de 26 projets, ce qui représente \$1 million et permet à 495 personnes de travailler.

Officiellement, le ministère de la Main-d'oeuvre reproche d'abord à M. Barthe d'avoir un peu trop assoupli les normes administratives du programme, puis "d'abandon de poste" pour ne pas avoir accepté la "promotion" du bureau de Roberval, où, semble-t-il, personne ne prévoyait de changement subit d'agent de projets.

M. Barthe réplique au premier reproche qu'en raison du contexte particulier de la Moyenne et Basse-Côte-Nord, il fallait absolument assouplir certaines normes administratives tout en respectant l'essentiel du programme;

pour le poste à Roberval, l'ex-agent est d'avis que, s'il ne faisait pas l'affaire pour la Côte-Nord, il risquait gros de ne pas faire l'affaire non plus pour Roberval.

Notons que très peu de personnes ont jusqu'à présent prêté foi à l'argumentation du ministère de la Main-d'oeuvre sur le "premier chef d'accusation".

Maintenant "en congé", et fort de l'appui d'un grand nombre de personnes et d'organismes du territoire, M. Barthe a commencé à parler et à révéler que "des pressions douteuses" et de la "petite politique" auraient finalement réussi à le faire congédier. Ne tenant pas à défendre uniquement son poste, dit-il, M. Barthe veut "dénoncer un état de fait qu'ont déjà vécu d'autres

fonctionnaires ici et ailleurs".

Ainsi, sur la Moyenne et Basse-Côte-Nord, il serait devenu impossible de faire autrement que de se compromettre dans des clans politiques pour avoir le "privilege" d'obtenir un emploi dans des projets d'initiatives locales.

On révèle, entre autres le cas de représentants du programme Extension, un contrat par lequel une poignée de personnes doivent faire de l'animation et de l'information, mais qui exerceraient un contrôle sur la distribution des emplois, feraient embaucher des personnes de leur choix, et pratiqueraient, si nécessaire, un certain chantage auprès de la population. Quelques "uns seraient intouchables en rai-

son de leur zèle bien connu lors de campagnes électorales.

Une brève enquête a démontré que plusieurs personnes refusent de parler du sujet et que d'autres ont reçu la consigne de ne pas s'aventurer sur la question. Sous le sceau de la confidentialité et en garantissant que les sources seront respectées, certaines personnes s'ouvrent et parlent d'un "climat malsain bûni par le député et des administrateurs".

Il semble que M. Barthe aurait dérangé, ou à tout le moins déniché, une sorte de système de protection à l'embauche échafaudé ces dernières années autour des Pil sur la Côte-Nord, d'où les efforts pour l'expulser de la région.

Depuis quelques semaines, quelques Pil auraient failli en raison de l'absence d'un agent de projets dans le milieu; un remplaçant est toujours attendu au bureau de Hauterive...

ANGLAIS ESPAGNOL-FRANCAIS-ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

A PARTIR DE **\$75.**

Ces cours sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Enseignement par groupes de 3 à 4 élèves. ETE 1975

*Incluant: frais d'inscription, livres et autres.

LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS
500 E. Grande-Allée, 4e étage - 529-0331

DORION & DIONNE

ANDRE GHISLAIN
OPTOMETRISTES
• EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES
• LENTILLES CORNEENNES
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642
En dehors du Mail,
à 75 pieds de l'extrémité est du Mail.

ABANDON DES AFFAIRES

NOTRE BAIL EXPIRE - ABANDON DES AFFAIRES A NOTRE MAGASIN DU CENTRE D'ACHATS

FLEUR DE LYS SEULEMENT

\$200,000⁰⁰ de marchandise courante qui doit être écoulee:

PLUSIEURS AUTRES ITEMS NON ANNONCES

Tout doit être vendu!

CHANDAILS SPORTS \$22⁰⁰ et plus Rég.: \$55	PANTALONS \$4⁰⁰ et plus Rég.: \$15.00	COMPLETS \$49⁹⁸ et plus Rég.: \$100
CHEMISES \$3⁰⁰ et plus Rég.: \$14	CHAUSSETTES .88 et plus Rég.: \$1.75	CRAVATES \$1⁴⁹ et plus Rég.: \$3
CHEMISES SPORT et T-SHIRTS \$5⁰⁰ et plus Rég.: \$15	GILETS VELOURS CORDE \$15⁹⁸ et plus Rég.: \$30	ENSEMBLES SAFARI \$29⁹⁸ Rég.: \$45.00

A VENDRE AMEUBLEMENT DE MAGASIN INCLUANT CAISSE ENREGISTREUSE

Grover's

CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS

La pure



vodka DIMITRI

Beaucoup de charbon de bois... et encore plus de charbon de bois: c'est là le secret de la pureté de la vodka Dimitri. Filtrée dans une très grande quantité de charbon de bois, elle atteint un niveau de pureté et un velouté exceptionnels.

on n'en est pas à notre premier jambon



DEPUIS
MAINTENANT
QUARANTE ANS
LAFLEUR
A TOUJOURS ÉTÉ
ASSOCIÉ À DES PRODUITS
FRAIS ET SAVOUREUX.
CETTE CONFIANCE
MÉRITÉE DU CONSOMMATEUR
EN NOS PRODUITS,
NOUS L'INTERPRÉTONS
COMME
UN MANDAT
FERME À RESPECTER.
CHEZ NOUS,
RIEN N'EST LAISSÉ
AU HASARD.
TOUTES LES VIANDES
DE PORC
SONT CONTRÔLÉES
DÈS L'ORIGINE
ET SONT
SOUMISES À PLUSIEURS
INSPECTIONS
AVANT ET APRÈS
L'ABATTAGE.
NOUS
POUVONS VOUS
L'ASSURER,

CAR C'EST
NOUS-MÊMES
QUI CHOISSONS,
ENGRAISSONS ET
ABATTONS
NOS
SUJETS DE
RACE PORCINE
GRÂCE À
L'ASSOCIATION NOUS
LIANT AVEC
LES SALAISONS
BROCHU INC.,
UNE ENTREPRISE SE
CONSACRANT
EXCLUSIVEMENT À
L'ÉLEVAGE ET
À L'ABATTAGE.
CE N'EST LÀ QU'UN
DES NOMBREUX
ASPECTS DE
NOTRE MANIÈRE
DE FAIRE QUI NOUS A
PERMIS AU COURS
DES ANS DE
RESPECTER CETTE
INDÉFECTIBLE CONFIANCE
ET DE VOUS BIEN
SERVIR.

NOUS N'EN SOMMES PAS
À NOTRE
PREMIER JAMBON...
NI À NOTRE
DERNIÈRE SAUCISSE.

LES CHARCUTERIES

Lafleur

A LAFLEUR LIMITÉE, QUÉBEC, P.Q.

MONSIEUR ANDRÉ BROCHU,
PRÉSIDENT

Trois blessés graves dans un accident à Ste-Foy

Une collision impliquant trois autos a fait quatre blessés dont l'état de quelques-uns est considéré comme grave. Elle a eu lieu vers 23h15, hier, au croisement des rues France-Prime et Duchesneau, à Sainte-Foy.

Les blessés sont André Thibault, âgé de 19 ans, du 2717 chemin Saint-Louis; Anselme Bernard, du 124 rue Abbout, dans le quartier Neufchâteau de Québec et Mme Philippe Allard, âgée de 37 ans, du 19 rue Martel, à Loretteville. Le quatrième blessé est une

femme qui n'avait pas été identifiée la nuit dernière. Tous ont été transportés par deux ambulances de Sainte-Foy au CHUL et à l'hôpital Laval.

La police de Sainte-Foy précise que deux véhicules se sont d'abord heurtés et que l'un d'eux a été happé par la suite par un troisième. La chaussée était jonchée de débris de vitre et la voirie de Sainte-Foy a dû faire un peu de ménage. Deux des autos sont une perte totale.

De son côté, le poste de la Sûreté du Québec à Charny a été prévenu, hier soir, par Mme Gauthier, d'Ottawa, que son fils Claude prenait du mieux à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Rappelons que l'adolescent de 15 ans est tombé à l'intérieur du pilier qui forme l'arche du pont de la route 20 enjambant la rivière Chaudière, à Saint-Nicolas. L'accident s'est produit vers midi, avant-hier, et il a fallu près de trois heures avant de pouvoir secourir le blessé.

Le jeune Gauthier et un copain de son âge faisaient de l'auto-stop en direction du Nouveau-Brunswick. Ils sont descendus sur le bord de la rivière et ils se sont avisés de remonter l'arche à pied.

Près du pavé du pont, il y a une ouverture dans l'arche pour permettre aux ouvriers d'effectuer des réparations si le besoin s'en fait sentir. Le jeune Gauthier est tombé dans cette ouverture et il aurait fait une chute d'une centaine de pieds.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Manoir Richelieu

par J-Thérèse LEGENDRE

CAP-A-L'AIGLE — Après plus de 40 ans d'attente, le Manoir Richelieu retrouvera, cette année ou l'an prochain au plus tard, l'activité annuelle pour laquelle il avait été construit.

Au cours d'une conférence de presse convoquée par la Commission industrielle de la vallée de la rivière Malbaie, le directeur général du Manoir Richelieu, M. Pedro Sbert, a affirmé que, dès les premiers jours de juillet, le Canadien Pacifique, qui administre maintenant cet hôtel, organisera à travers tout son réseau (Canada, États-Unis, Europe et Mexique) la publicité qui permettrait de maintenir le manoir ouvert dès l'hiver prochain.

Des changements

Apparavant, l'hôtel était un lieu de vacances presque autant pour les employés d'été que pour les visiteurs, de dire M. Sbert, mais cela va changer et des contacts fréquents entre les responsables de service et les employés permettront à ces derniers de fournir un travail

honnête pour un salaire honnête.

Comme conséquence directe de cette nouvelle ligne de conduite, les hôtes du Manoir Richelieu pourront s'attendre à un excellent service, et une attention toute particulière sera accordée à la cuisine, qui commencera à offrir dès cette année des spécialités françaises. M. Sbert veut que la formation sérieuse du personnel se fasse sur place, ce qui pourrait faire de cet hôtel, à la longue, une sorte d'école reconnue pour sa valeur dans l'industrie touristique. Selon les explications données par le directeur général, l'ordre le plus strict devrait régner au manoir, comme il se doit dans un hôtel de qualité.

De plus, l'établissement ne sera plus ouvert que pour attendre les clients, mais parce que ces derniers seront présents. Déjà, cette année, on prévoit une occupation moyenne de 40 pour 100 pour l'été, alors que les années précédentes on n'enregistrait que 27 p. 100. Congrès et tours organisés l'été et l'automne, séjours (tout inclus) avec sports variés en

hiver et au printemps, tous les moyens possibles seront exploités pour que le Manoir Richelieu soit ouvert à longueur d'année. Avions, trains, autobus, bateaux: toutes les routes mèneront au

Manoir Richelieu et pour ce faire, l'administration de l'hôtel acceptera de travailler en collaboration avec les compagnies responsables de ces services.

De TOUT en fait D'ARTICLES ÉROTIQUES

Aussi: sous-vêtements spéciaux pour dames, vibrateurs, masseurs avec adaptateurs etc., etc.

ANDRÉ DUBOIS

plus de 5,000 articles en magasin 1,000 et 1 exclusivités

Achat - Vente échange de LIVRES pour adultes

50

CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC - 692-0264





Épargnez jusqu'à 10% sur ces spéciaux d'équipements de bureaux

Prix spécial bureau et fauteuil

\$189⁰⁰




Fauteuil basculant pivotant de Nightingale ajustable, dossier en vinyle noir et siège en tissu appareillé. Dossier conçu pour éliminer la fatigue et siège bien rembourré.

Disponible séparément \$69.95

Bureau à double caisson, surface de travail 30" x 60", 2 tiroirs caisson de 5 1/2" et 2 tiroirs de classement. Noir — Disponible séparément \$139.95

Filières

Pour divers usages



Modèle 1221L
Classeur format lettre, 2 tiroirs, non suspendu, haut. 29 3/8", larg. 15", prof. 18" — Gris.

PRIX DE VENTE \$39⁹⁵



Modèle 1241L
Classeur format lettre, 4 tiroirs, non suspendu, haut. 52 1/4", larg. 15", prof. 18" — Gris.

PRIX DE VENTE \$59⁹⁵



Modèle 2641PL
Classeur format lettre, 4 tiroirs, pleine suspension avec verrouillage. Haut. 52 1/4", larg. 15", prof. 26 5/8". — Noir.

PRIX DE VENTE \$89⁹⁵



Modèle 1242L
Format légal. 52 1/4" x 18" x 18".

PRIX DE VENTE \$69⁹⁵



Modèle 2642PL
Format légal. 54 1/4" x 18" x 26 5/8".

PRIX DE VENTE \$99⁹⁵

Chaises à empiler

Chaise ordinaire

Vous donne un maximum de confort tout en conservant un style moderne. Siège et dossier rembourrés, recouverts en vinyle noir.

PRIX DE VENTE \$17⁵⁰ ch.

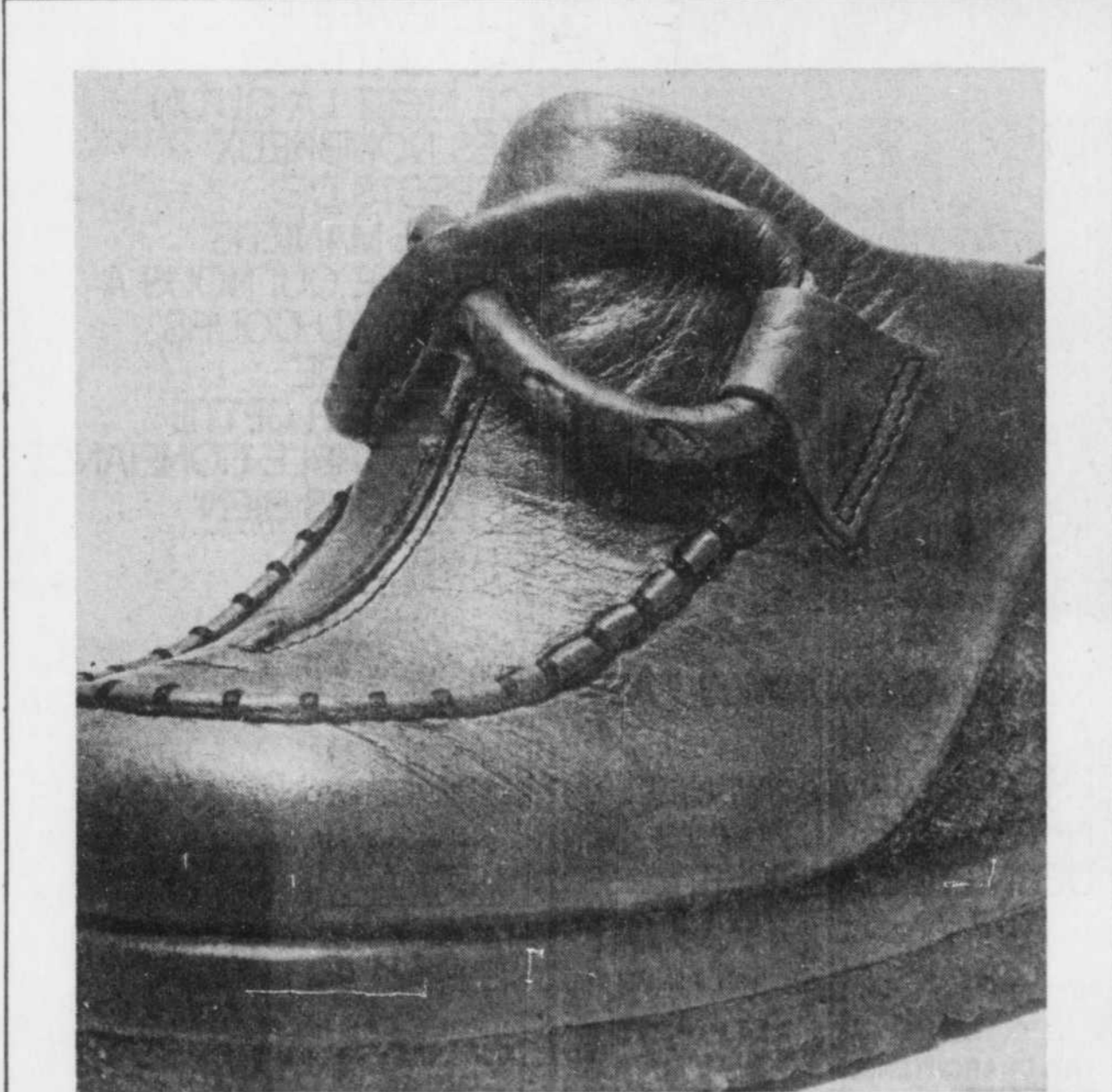
Chaise avec accoudoirs

Cadre en acier chromé carré 3/4", accentué d'accoudoirs en noyer et d'un siège et dossier rembourrés, recouverts en vinyle noir.

PRIX DE VENTE \$18⁹⁵ ch.

Ces prix sont valables jusqu'au samedi 31 mai. | S.V.P. accordez-nous 2 semaines de délai pour la livraison.

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC, TÉL.: 653-9307



Chevreau sur semelle crêpée/tan \$35.00

madame



C

chaussures
christian

pour femmes, Place Laurier

Québec se souvient des trois premières hospitalières

par Monique DUVAL

Le 1er août 1639, Québec était en fête. Le gouverneur, M. de Montmagny, le père Le Jeune et tous les notables

accueillaient les trois premières hospitalières, les trois premières Ursulines et Mme de la Peltrie. Après une traversée longue et pénible, les courageuses femmes ve-

naient s'installer dans la nouvelle colonie.

Ces trois premières religieuses hospitalières, qu'on appela pendant longtemps

les Augustines, se nommaient Marie de Saint-Ignace, Anne de Saint-Bernard et Marie de Saint-Bonaventure. La plus âgée n'avait pas trente ans, et leur oeuvre n'a jamais été interrompue, oeuvre de fondation du premier hôpital d'Amérique du Nord.

Plusieurs rues de Québec conservent le souvenir de ces religieuses. Nous retracerons d'abord celles des trois pionnières, omettant volontairement le nom de la fondatrice, la duchesse d'Aiguillon, évoquée dans une précédente chronique.

Rue des Hospitalières

Englobant toute la communauté, nous commencerons par la jolie rue des Hospitalières que nous trouvons à Sillery, plus exactement au Parc Falaise. Partant de la côte à Gignac, parallèle au Chemin Saint-Louis, elle va vers l'ouest, traversant Montcaux, Du Verger et finit à Mont-Marie.

Pendant quatre ans, soit de 1640 à 1644, les premières hospitalières résidèrent à Sillery, mais en bas de la côte non loin de l'actuelle maison des Jésuites (avant l'existence du tas-de-terre-à-Racine). En souvenir de ce fait historique, le nom des Hospitalières a été donné à une artère.

Rue Saint-Ignace

Dans le quartier Saint-

Sauveur, nous trouvons la rue Saint-Ignace qui, partant de Saint-Germain, va en direction ouest.

Mère Marie Guenet dite de Saint-Ignace était née à Rouen, le 28 octobre 1610, était entrée au noviciat de Dieppe, en 1626, et devenue religieuse deux ans plus tard.

Frappée d'une maladie grave, elle avait promis, si elle guérissait, de se consacrer à la conversion des sauvages du Nouveau Monde. Elle fut la première supérieure de L'Hôtel-Dieu de Québec. Elle mourut, le 5 novembre, à l'âge de 36 ans après 22 ans de vie religieuse. Ses Mémoires sont précieuses aux historiens et analystes (Extrait du Dictionnaire biographique du Canada; vol 1; Sainte Jeanne de Chantal Martin c.s.a.)

Il y eut une autre Soeur Saint-Ignace (Jenne-Françoise Juchereau) qui fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de 1684 à 1723, mais on croit généralement que c'est en l'honneur de la fondatrice que cette rue porte ce nom (P.G. Roy)

Rue Saint-Bernard

Egalement à Saint-Sauveur, se trouve cette voie qui conduit de la rue Saint-Vallier en direction ouest. Ce sont les religieuses de l'Hôtel-Dieu, propriétaires de ces

terrains, qui donnèrent le nom à cette rue.

Anne Lecointre, en religion mère de Saint-Bernard, mourut à Québec, le 5 août 1679, à l'âge de 68 ans, "cette blanche apparition venue d'outre-mer pour soigner et consoler le pauvre enfant de la forêt au milieu de ses grands bois farouches, une tragique existence où la misère et le froid surpassent tout ce qu'on peut imaginer" (Esquisses; Sainte-Jeanne de Chantal Martin o.s.a.)

Rue Saint-Bonaventure

Demeurant à Saint-Sauveur, nous voyons la rue Saint-Bonaventure qui va elle aussi de la rue Saint-Vallier en direction ouest.

Marie Forestier, mère Saint-Bonaventure de Jésus était née, en 1615, à Dieppe et est morte à l'âge de 82 ans après 74 ans de vie religieuse.

Pendant plus de 50 ans, occupant des charges importantes, elle fut l'âme et le soutien de la maison. Nom-

mée supérieure en 1645, elle fut réélue à ce poste six fois.

Tout comme Soeur de Saint-Ignace, elle a écrit de nombreuses relations et a donc joué un grand rôle dans les "Annales" de la communauté et pour l'histoire de l'Hôtel-Dieu.

Pour traduire leur admiration, les Sauvages "l'avoient toujours appelée, la belle, la bonne et la gentille" peut-on lire dans les archives (Extrait du Dictionnaire biographique du Canada; vol. 1; Jean-Guy Pelletier)



D'après le peintre Masselotte, une peinture qui décrit la scène de l'arrivée des premières hospitalières et des premières religieuses ursulines. A droite, le gouverneur M. de Montmagny, le père Le Jeune et autres notables.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PRIX DU GROS
VENTE PRE DEMENAGEMENT
 Voir rubrique No 29, Annonces Classées
CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.
 832-0329

ATTENTION - ATTENTION

1 SEUL MAGASIN A QUEBEC établi depuis 1956

PROFITEZ DES MAINTENANT DE NOS **SPECIAUX DU PRINTEMPS**

SERVICE SUR TOUTES MARQUES DE CHASSIS ET PORTES
Pièces en magasin pour réparation de vitres et montures

ESTIMES GRATUITS JOUR ET SOIR
 529-5376 **T** 529-5377

PORTES REVETEMENTS **TREMBLAY ALUMINIUM** CHASSIS AUVENTS

265, rue Dorchester - 529-5376
(Depuis près de 20 ans à votre service)

Recherchez l'étiquette coupe-prix.



Cette semaine, ce mois-ci, et même le mois prochain.

Vous pouvez maintenant vous procurer d'excellentes boissons gazeuses à prix réduits. En effet, Sprite et Fanta se vendent en grands formats étiquetés "Occasion de choix". Plus que jamais, cette étiquette est votre garantie de valeur accrue.

Alors, recherchez l'étiquette "Occasion de choix" quand vous achetez Sprite ou Fanta en bouteilles.

vente de blanc



L'ÉPONGE BOUCLETTES DE FIELDCREST

de bain, rég. \$5. **\$3.99**

Tissée de bouquets printaniers, de l'éponge douillette et bien épaisse. Imbibe vite, vite. Tons de rose ou de bleu dominants sur blanc.

A mains, Rég. \$3.50 **\$2.69**

Débarbouillette, Rég. \$1.50 **\$1.19**

SIMONS
 place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Sprite
Marque déposée

BOUTEILLE DE 28 ONCES

33¢

RÉUTILISABLE

*plus la consigne pour la bouteille
 Offre disponible chez les détaillants participants dans la région desservie par:

FANTA
Marque déposée

BOUTEILLE DE 40 ONCES

48¢

RÉUTILISABLE

COCA-COLA LTÉE, QUÉBEC

Embouteilleur autorisé de Sprite et Fanta sous contrat avec Coca-Cola Ltée. Sprite et Fanta sont des marques déposées de Coca-Cola Ltée.

La loi 30 sera encore plus rigoureuse que le projet

par Pierre CHAMPAGNE

Le gouvernement passe à l'attaque cet après-midi. C'est un projet de loi no 30 complètement chamboulé, amendé sévèrement, se voulant plus rigide encore que les propositions de la Commission Cliche et que le projet de loi initial présenté la semaine dernière, que les députés de l'Assemblée nationale auront à adopter en troisième lecture.

"Aux grands maux les grands remèdes", disait, hier après-midi, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, en commentant la rigueur de ce projet de loi modifiant la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction et ayant pour objet de rendre inhabile à agir comme délégué syndical

une personne trouvée coupable d'un acte criminel.

Non seulement la loi no 30 aura-t-elle des dents, mais encore en aura-t-elle trois rangées, comme les mâchoires d'un requin de grande classe.

Premièrement, renversant toutes les règles du droit, cette loi fait peser le fardeau de la preuve sur l'accusé qui n'est plus présumé innocent, mais coupable avant même d'avoir été entendu par suite de grève ou de ralentissement de travail illégal.

Deuxièmement, l'article premier de la loi a un effet rétroactif à la date du dépôt du projet de loi. Cet article a pour but de rendre inhabile à agir comme dirigeant ou représentant syndical, comme agent d'affaires ou délé-

gué de chantier, une personne trouvée coupable d'un acte criminel. Les lois ont rarement un effet rétroactif, la dernière connue étant celle sur les mesures de guerre.

Troisièmement, une série d'actes criminels les uns mineurs, les autres majeurs, ont été ajoutés à la liste suggérée à la douzième recommandation du rapport Cliche. Ainsi, quiconque a déjà, depuis 1970, été trouvé coupable de "méfait" ou de "voies de fait simples" est inhabile à siéger comme délégué syndical.

Le "méfait", selon le chef de l'Opposition, qui n'est pas du tout d'accord avec le projet de loi, peut être un acte aussi négligeable que de se promener dans la rue, au sortir d'une taverne, en faisant du chahut, et les voies de fait simples peuvent aller

jusqu'au simple geste de lever la main sur quelqu'un, sans le frapper, voire à la simple injure.

Enfin, pour être encore plus sévère, le gouvernement a classifié les crimes, punissant d'exclusion de cinq ans les syndiqués accusés de délits mineurs et d'exclusion à vie les syndiqués accusés de crimes majeurs. Pourtant, les signataires du rapport Cliche ne faisaient aucune distinction dans leur douzième recommandation et n'éloignaient les "indésirables" que pour une période maximale de cinq ans, que ces "indésirables" aient été accusés d'"intimidation", un

crime mineur, ou de "meurtre", un crime majeur.

Cependant, le gouvernement se dit prêt à raccourcir ces délais, si les individus visés par cette loi ont obtenu leur pardon du gouverneur général. Le législateur a en effet amendé l'article premier de la loi en y ajoutant: "A moins que la personne trouvée coupable bénéficie d'un pardon en vertu de la loi sur le casier judiciaire."

"On ne peut pas y aller mollo", devait déclarer le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, hier après-midi, lors de l'étude de ce projet de loi article par article. "Notre projet, aussi

sévère soit-il, n'empêchera pas un ouvrier de gagner sa vie comme un travailleur, mais l'empêchera d'occuper une position d'autorité au sein d'un syndicat dans l'industrie de la construction."

"Si le ministre s'en était tenu à la suggestion et à l'esprit de la douzième recommandation du rapport Cliche, nous lui aurions donné notre appui", a déclaré le chef de l'Opposition. Malheureusement, ce projet dépasse de beaucoup et les recommandations de la Commission Cliche et ce qui est nécessaire pour mettre de l'ordre dans les chantiers."

Pendant toute la journée,

les péquistes se sont acharnés à tenter d'amender l'article un pour le rapprocher davantage de la proposition du rapport Cliche. Sans succès. La veille, ils s'étaient attaqués, sans plus de succès, au renversement du fardeau de la preuve.

MM. Burns et Morin en avaient particulièrement contre le fait que le législateur ait ajouté à son projet des crimes mineurs comme les voies de fait, l'intimidation et le méfait. "Les chicanes de ménage", disait M. Burns. Un gars étend la main dans la figure de sa femme ou de son voisin et il ne peut pas être président de son syndicat.

"Je vous demanderais simplement, dans le fond, de ne pas exiger plus des travailleurs de la construction pour être délégué syndical que ce qu'on exige d'un citoyen ordinaire pour devenir député; ni d'être plus purs que les candidats policiers", demanda M. Burns. Demande qui demeura vaine.

Mais cette loi aussi sévère qu'elle puisse être ne touchera en rien le roi de la construction, M. André Desjardins. Lui, le gouvernement fédéral lui a pardonné. Il n'a plus de dossier judiciaire. Les trois rangées de dents ne le mordent pas.

Report Cliche (proposition no 12)
vol
chantage
extorsion
détournement
vol qualifié
vol par effraction
incendie crim.
trafic de narcotiques
meurtre
assaut pour tuer
assaut pour blesser

Projet de loi 30 (projet initial)
vol
intimidation
EXTORSION
DETournement
VOL QUALIFIÉ
vol par effraction
Incendie crim.
trafic de narcotiques
MEURTRE
ASSAUT POUR TUER
assaut pour blesser

Projet de loi 30 (projet final)
vol
intimidation
EXTORSION
DETournement
VOL QUALIFIÉ
VOL PAR EFFRACTION
INCENDIE CRIM.
trafic de narcotiques
MEURTRE
TENT. DE MEURTRE
assaut pour blesser
voies de fait simples
HOMICIDE INV. COUP.
ENLEVEMENT
LESIONS CORPORELLES
méfaits

Le tableau ci-haut donne une bonne idée de la progression en sévérité du projet de loi no 30. Les caractères en minuscules indiquent une expulsion de cinq ans; les caractères en majuscules indiquent que les crimes méritent une expulsion à vie du monde syndical... à moins d'avoir obtenu son pardon du gouverneur général.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PRIX DU GROS
VENTE PRE DEMENAGEMENT
Voir rubrique No 29, Annonces Classées
CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.
832-0329

PAR DESSUS TOUT... UN BON TOIT

VOTRE TOIT COULE CE PRINTEMPS?

Nous imperméabilisons tout genre de toit avec un enduit de plastique résistant, choix de couleurs, **BAS PRIX**, garantie et estimation gratuite.

Couvre, protège, rajeunit toutes les sortes de toitures: Asphalte, goudron, gravier, bardeaux plats ou en pente.

Plus de 10,000 toits ont été protégés avec ce produit.

INSTALLATION IMMEDIATE

Pour information **849-2117**

ARETO Corp.
105, rue Dorval, N.D. des Laurentides
SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

TELEPHONEZ AUJOURD'HUI, DIMANCHE OU N'IMPORTE QUEL JOUR OU LE SOIR

de petites robes légères, floues et amples, qui s'envolent à chaque pas, pour une silhouette aérée et dansante. On peut aussi les porter ceinturées pour montrer sa taille. En coton à carreaux vichy garnie de dentelle et lacée devant. Marine ou rouge, 5 à 13. **\$26.98**

ou en jersey souple et fin pastellisé banane ou aqua, 5 à 13. **\$24.98**

ces vêtements sont disponibles au mail saint-roch, à place laurier, à place fleur de lys et aux galeries chagnon, dites simplement: "portez à mon compte".

Le maire Drapeau écarte les solutions de rechange



Accompagné du président Roger Rousseau, du Cojo, le maire Jean Drapeau rassure les membres de la presse, à Lausanne, en Suisse, sur le respect de l'échéancier par Montréal.

LAUSANNE (d'après AFP, UPI, AP) — Le maire de Montréal, Jean Drapeau, a soutenu, hier, devant le Comité international olympique (CIO) que les Jeux olympiques d'été 76 pourront être tenus selon l'échéancier établi et qu'aucun programme de substitution n'était nécessaire.

M. Drapeau devait d'ailleurs affirmer, après une rencontre de trois heures avec les membres du CIO, qu'il avait démontré que les Jeux débuteront bien le 17 juillet 1976 et que la grève de deux semaines n'avaient en rien retardé l'ensemble de la progression des travaux.

Aux membres de la presse, le maire de Montréal a précisé en ces termes: "Ce que j'ai affirmé n'est pas mon avis personnel, mais celui de nos techniciens, constructeurs et ingénieurs, et il se pourrait que nous soyons en avance".

Néanmoins, le CIO n'a pas émis de communiqué officiel après la rencontre. Un porte-parole a indiqué que la délégation montréalaise devrait comparaître à nouveau aujourd'hui, ce qui laisse croire que les réponses fournies jusqu'ici n'ont pas complètement satisfait les membres du CIO.

M. Willi Daume, représentant de l'Allemagne fédérale et ancien président du CIO, a déclaré que de nombreuses questions exigent encore des réponses.

"Cependant, quant à moi, a-t-il dit, les Jeux auront lieu à Montréal comme prévu. Il n'y a aucun problème à vrai dire à ce sujet".

M. Daume a aussi confié que le CIO avait analysé le rapport du Comité organisateur des Jeux olympiques (Cojo) et qu'il réservait son opinion jusqu'à une nouvelle rencontre aujourd'hui.

"Il y aura des discussions au sujet d'emplacements de rechange, mais d'une façon ou d'une autre, les Jeux auront lieu", a commenté enfin M. Daume.

Au cours de sa conférence d'information d'hier, M. Drapeau a confié avoir été interrogé sur l'éventualité de préparer d'autres emplacements pour l'athlétisme et la natation. Il a répondu à ces interrogations qu'une "solution de rechange n'est pas une solution".

Pour M. Drapeau, il n'est d'aucune utilité de préparer des emplacements de rechange, car si une grève touche

les emplacements actuels elle touchera également les emplacements de rechange.

M. Drapeau a aussi souligné, hier, qu'il ne prévoyait pas d'autres arrêts de travail car, à son avis, les travailleurs ont débrayé à cause des projets de loi 29 et 30. Lorsque ceux-ci seront adoptés, le problème sera réglé.

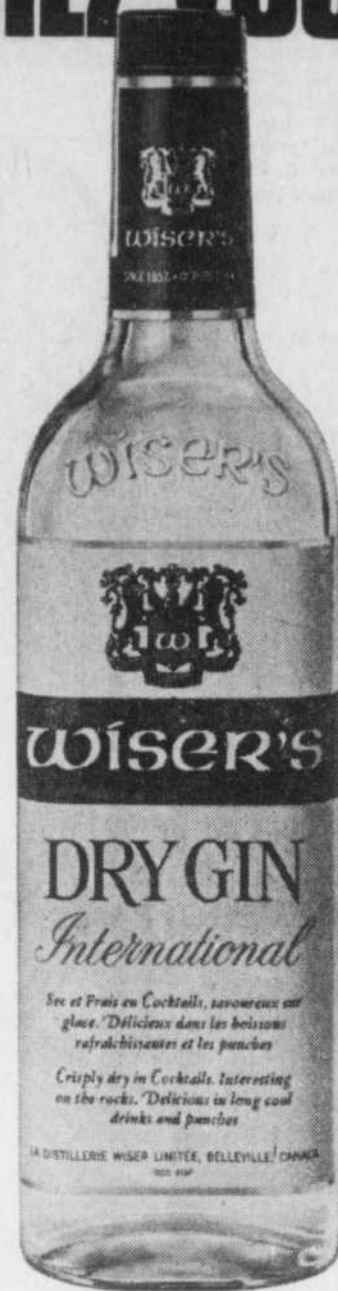
Entre-temps, la délégation montréalaise devait demeurer à la disposition du CIO à la demande de son président Lord Killanin.

Par ailleurs, le rapport d'Innsbruck sur la préparation des Jeux d'hiver n'a soulevé aucun problème et son examen aurait été très rapide. Le CIO, par l'intermédiaire de son vice-président, M. Samaranch, devrait ce soir faire savoir qu'il a été "convaincu et rassuré" aussi bien sur le sort des prochains Jeux d'hiver que ceux d'été.

**CENTRE D'ACHATS
QUEBEC METROPOLITAIN**
Angle boul. Masson et Capitale
LOCATION 871-7721

**ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES
A LA RETRAITE DU QUEBEC INC.**
Convocation de l'assemblée générale annuelle 1975
Avis est par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle 1975, des membres de l'Association des fonctionnaires à la retraite du Québec se tiendra dans la salle des Syndicats Nationaux (CSN), 155 est, boulevard Charest, à Québec, le lundi 26 mai 1975, à 14 heures (2 hrs p.m.) heure avancée de l'Est, afin:
(a) de recevoir le rapport des administrateurs;
(b) de procéder à l'élection des administrateurs pour la prochaine année;
(c) de traiter, s'il y a lieu, de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.
Note: La carte de membre sera exigée.
**Par ordre du Conseil d'Administration
Le Président,
Georges Boulanger**

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ DU GIN WISER'S CHEZ-VOUS...



TROUVEZ-VOUS UN ANGLAIS POUR LUI APPRENDRE A BOIRE!

Amenez-en des Anglais...



bien équipés, on peut tous leur en montrer

Wiser's en donne plus

25 oz 181A \$6.20
40 oz 181B \$9.40

Distillé et embouteillé par la Distillerie Wiser Limitée, Belleville

Ne m'oubliez pas



Quoique vous fassiez cet été, emportez votre appareil Kodak pocket Instamatic 10. Petit et léger, il vous suit partout et se charge en quelques secondes en y glissant simplement une cassette. Il ne vous reste plus qu'à viser et presser le bouton. S'il vous faut un flash, fixez un magicube. Vous obtenez de magnifiques diapositives ou de grandes photos couleur ou noir et blanc de 3 1/2 sur 4 1/2 pouces. Emportez un appareil Kodak pocket Instamatic 10. Il se vend chez votre fournisseur photo. Photographiez votre été avec un appareil Kodak, à partir de moins de \$30.

Les prix peuvent changer sans avis.

Les appareils Kodak pocket Instamatic



Les travaux seraient en avance

TORONTO (d'après PC) — Le réseau de télévision CTV a rapporté, hier, que les travaux aux chantiers olympiques de Montréal étaient en avance de trois mois par rapport à l'échéancier. Dans une dépêche de Lausanne, le réseau soutient que le maire de Montréal Jean Drapeau a communiqué cette information aux membres du CIO et qu'elle a été gardée secrète au Canada car les autorités redoutaient qu'une fois connue d'autres problèmes pourraient surgir avec les syndicats.

LES PRODUITS KODAK SONT DISPONIBLES CHEZ:

LIVRNOIS PHOTO 1200 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 692-3940	MONTREAL PHOTO 5, PLACE QUEBEC QUEBEC TEL.: 529-8238	au Royaume de la CAMERA 359 est. boul. Charest 529-2557	PHCIE Lefebvre ST-RAYMOND LE CENTRE-PHOTO DU COMTE PORTNEUF	STUDIO GOSSELIN LTEE 10 AVENUE BEGIN LEVIS TEL.: 807-8868	SYNDICAT DU BIJOU 10 Rte Trans-Canada Tél.: 833-2173	PHARMACIE MARTEL 175, RACINE, LORETTEVILLE Tél.: 842-3627
	ARMAND GOSSELIN & FILS INC. 159 RUE COMMERCIALE LEVIS TEL.: 833-4225	PHOTO CENTRE BRUNET 605 est. St-Joseph, Qué. 2 - 529-5741 Place Laurier, Ste-Foy - 656-1717	HENRI LECLERC 4151 BOUL. STE-ANNE QUEBEC TEL.: 661-6983			



Si vous mettez des bagages sur le toit, si vous tirez une remorque...il est deux fois plus important de faire faire une bonne mise au point.

Question millage: aide-toi, Shell t'aidera! Passez vite voir votre détaillant Shell.

'Le millage, ça nous connaît': nous l'affirmons depuis des années. Mais beaucoup de Canadiens commencent à penser que le millage, ça les concerne aussi. Question d'économie, de conservation de l'énergie, etc.

Voici donc quelques points sur lesquels votre détaillant Shell peut agir pour vous aider à obtenir un meilleur millage et de meilleures performances. Et puis, il y a ce que vous pouvez faire vous-même. Aide-toi, et Shell t'aidera!

Le réglage du moteur—question de millage.

Des recherches ont démontré que pour une voiture moyenne, une simple mise au point améliore le millage de 6%. Pour une voiture dont on a vraiment négligé l'entretien, la différence peut atteindre 20%*.

C'est pourquoi, avec la venue de l'été, il est important de faire régler votre moteur pour qu'il donne son rendement maximal.

Filtre à air, allumage, pointes,

*Sources précisées sur demande.

bougies, réglage du carburateur, fonctionnement de la soupape VFC: des choses qui ont une influence sur la consommation d'essence, et que vous devriez faire vérifier par votre détaillant Shell au cours d'une mise au point normale.

Faites faire cette mise au point avant de partir en vacances, le millage et les performances de votre voiture y gagneront.



Un filtre à air Shell bien propre: question d'économie.

Un filtre à air encrassé agit sur le moteur comme un étrangleur, et peut vous coûter jusqu'à un mille par gallon.*

Faites vérifier votre filtre à air la prochaine fois que vous ferez faire le plein à une station Shell: il ne vous en coûtera pas un sou.

*Selon la brochure "Gas Saving Tips" de l'A.P.I.

L'huile à moteur Shell Super: question de durée du moteur.

Pour prolonger la durée du moteur, une huile de toute première qualité, comme la Shell Super multigrade, est le meilleur placement qui soit.

Si vous l'utilisez judicieusement, c'est-à-dire en respectant la fréquence des changements d'huile recommandée par le constructeur, vous pouvez faire durer votre moteur des années de plus. Une autre sorte de "millage" qui n'est pas à dédaigner...



Quelques tuyaux. Le principal "ingrédient" du millage, c'est encore VOUS!

La façon dont vous conduisez: il n'est probablement pas de facteur plus important pour améliorer votre millage. Voici quelques tuyaux pour diminuer votre consommation d'essence—et vos dépenses.

1 Votre voiture consommera en moyenne 15% moins d'essence si vous roulez à 55 milles à l'heure au lieu de 70. Ralentir, c'est économiser!

2 En accélérant brutalement, vous pouvez faire doubler la quantité d'essence

qui gicle dans le carburateur. Conduisez comme s'il y avait un oeuf entre votre pied et l'accélérateur.

3 Si vous vous arrêtez pour plus d'une minute, coupez le contact.

4 Inutile de réchauffer longtemps le moteur. Démarrez lentement dès que l'indicateur lumineux de pression d'huile s'éteint.

Conduire "à l'économie", ce n'est pas seulement dépenser moins. C'est aussi contribuer à la conservation de notre capital énergétique.



Remplacez l'essence...avec de l'air!

Demandez à votre détaillant Shell de vérifier la pression des pneus au moins une fois par mois—et à coup sûr avant un long voyage. Des pneus insuffisamment gonflés peuvent vous "coûter" un mille par gallon—surtout si la voiture est chargée. Consulter le manuel du propriétaire pour déterminer la pression requise.

S'il vous faut des pneus neufs, voyez d'abord le détaillant Shell. Il a en magasin le pneu ceinturé Shell X-100, selon nous l'un des meilleurs pneus de sa catégorie, et le seul qui porte une offre d'essai de 30 jours.

On y gagne à faire le plein avec l'essence sans plomb Shell Ultra.

Vous n'êtes pas obligé d'acheter de l'essence sans plomb, à moins que votre voiture ne soit munie d'un convertisseur catalytique. Mais vous avez peut-être avantage à le faire si vous conduisez une voiture de modèle récent. Tout simplement parce que la Shell Ultra, qui ne contient pas de plomb, aide à garder le moteur propre. Les pièces mobiles restent propres, les bougies et le silencieux durent plus longtemps. Autant de bonnes raisons de rouler avec la Shell Ultra.



Aide-toi, Shell t'aidera!

La campagne de financement du PQ n'aurait pas atteint son objectif de \$900,000

Par François DEMERS

Les résultats officiels de la campagne de financement 1975 du Parti québécois ne seront connus que le 31 mai, mais tout indique, cinq jours après la clôture officielle, que l'objectif fixé, 45,000 souscripteurs et \$900,000, ne sera pas atteint.

Même si vendredi dernier devait être la dernière journée de la campagne, il faudra encore une partie de la semaine prochaine au comité central de Montréal pour recevoir, compiler et vérifier les chiffres fournis par les 110 circonscriptions de la province. Comme l'an dernier, le résultat final sera dévoilé au cours d'une soirée de clôture à l'intention des milliers de bénévoles et de militants qui ont participé à l'opération.

Cette année, la fête doit avoir lieu au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi et être agrémentée des spectacles de Clémence Desrochers, du groupe Harmonium et de Jacques Michel.

Le coordonnateur général Jean-Pierre Gauvreau constate que la campagne lancée, le 31 mars dernier, sous le thème "Un Pays si proche" a été "plus dure et plus longue" que celles des deux dernières années. Il rappelle en effet que l'opération, qui ne devait durer que trois semaines, a dû être prolongée à deux reprises.

Essoufflement?
Pour l'instant, ce vétéran de quatre opérations "Ressources" n'ose pas avancer d'explication à cette campagne menée sur un tempo

Accord sur la main-d'oeuvre agricole

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, a annoncé, hier, à Québec, la signature d'un accord fédéral-provincial relatif à la main-d'oeuvre agricole.

Les deux ordres de gouvernement ont convenu de former un comité de main-d'oeuvre agricole afin d'administrer cette entente.

extrêmement lent. S'agit-il d'un essoufflement généralisé des organisations de comité, ou d'un ralentissement normal lié à une année politique creuse, ou d'autres raisons? Toutes les justifications sont bonnes tant que les responsables n'auront pas eu le temps d'analyser à tête reposée le cheminement et les résultats de l'opération. Ce qu'ils doivent normalement faire en juin.

Actuellement, le coordonnateur général se contente de déplorer que la machine péquiste ait dû englober dans cette opération plus d'énergie que prévu. "Par rapport à l'an dernier, souligne-t-il, on n'y gagne rien. Il a fallu demander à nos militants plus qu'un coup de collier, plus de fatigue et de persévérance".

Par contre, sur la base des données en sa possession hier, M. Gauvreau ne craint pas d'affirmer que le résultat final de cette année va quand même dépasser celui de l'an dernier, \$823,000. Il soutient en effet que le portrait d'ensemble s'annonce plus encourageant qu'il ne l'était, il y a quinze jours, quand René Lévesque a décrété une deuxième prolongation de la campagne.

Malgré tout...

Dans la région de Québec, par exemple, les chiffres disponibles, hier, indiquaient que les 16 circonscriptions avaient dépassé de \$100 le sommet de \$107,000 atteint l'an dernier. Le coordonnateur régional Pierre Régner, pour sa part, s'attend à ce que le résultat final de cette année dépasse les \$108,000. En nombre de souscripteurs, cela veut dire 5,200 personnes, un peu plus que l'an dernier, mais fort loin de l'objectif officiel de 7,000 donateurs.

Pour M. Régner, l'opération Ressources 1975 demeure quand même une "excellente campagne dans une période creuse, deux ans après les élections, deux ans avant les prochaines".

Surtout quand il regarde les résultats spectaculaires de circonscriptions comme Lotbinière et Charlevoix qui ont doublé leur apport: Lotbinière de 3,152 à \$6,300, Charlevoix de 1,700 à \$3,455. Ou les résultats fort honorables de certaines circonscriptions urbaines comme Jean-Talon (de 15,000 à \$16,300), Lévis (de 6,427 à \$7,487) et Louis-Hébert (de 26,700 à \$27,138).

Aucune voiture ne peut faire mieux qu'une Datsun avec un gallon d'essence. C'est pourquoi l'on dit «à chacun sa Datsun!»

Tout le monde parle de millage au gallon. Pour les concessionnaires de Datsun, ces propos sont une douce musique, car aucune voiture au Canada ne peut mieux étirer un gallon d'essence que la B210.* Et tous les autres modèles de Datsun ont le même esprit d'économie: sur la route, à l'entretien, et même comme valeur de reprise (au moment de vous procurer une nouvelle voiture).

La toute nouvelle création de Datsun est la B210 S, qui comporte plusieurs des qualités bien connues de la B210, et qui attirera surtout les

acheteurs soucieux de leur budget. Afin de permettre au plus grand nombre de conduire une Datsun, nous avons construit la B210 dans une version plus simple, de manière à pouvoir l'offrir à \$3,095.** A ce prix-là, nul ne peut se refuser le plaisir de rouler en Datsun.

Si l'esprit de Datsun vous va comme un gant, vous retrouverez l'agilité, le confort et l'économie dans d'autres modèles plus spacieux, tels que le 710 et le luxueux 610.

Vous avez maintenant le choix entre deux modèles Sportruck de Datsun: à caisse ordinaire ou allongée. Le

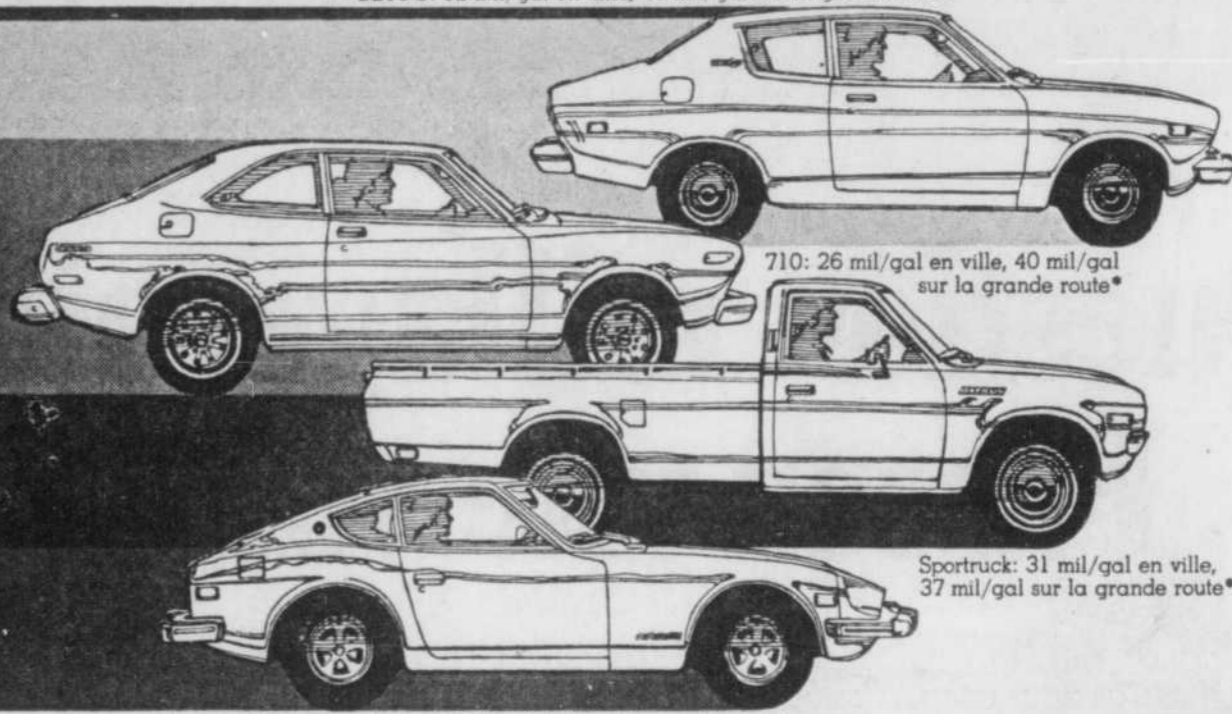
Sportruck à prix modeste est fait pour le divertissement autant que pour les tâches les plus ingrates.

Le dernier cri en fait d'élégance sur roues, c'est la Z, voiture totale dont les raffinements et la performance attireront sur vous des regards d'envie. Son moteur racé alimenté par l'injection d'essence vous donnera plus de puissance que vous ne pensiez.

Quel que soit votre choix, votre Datsun est prête à partir. Venez lui faire subir un essai sur route en vous rendant chez votre concessionnaire le plus rapproché de chez vous.

*D'après le Bureau américain pour la protection de l'environnement, modèles 1975. Les résultats sont exprimés en moyennes pour les transmissions manuelles et automatiques.
**La Datsun B210S: \$3,095, prix de détail suggéré dans les ports d'arrivée de Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Les frais de transport locaux, l'immatriculation, et les taxes provinciales, s'il y a lieu, sont en sus.

B210 S. 32 mil/gal en ville, 47 mil/gal sur la grande route*



710: 26 mil/gal en ville, 40 mil/gal sur la grande route*

Sportruck: 31 mil/gal en ville, 37 mil/gal sur la grande route*

Datsun Z: 19 mil/gal en ville, 30 mil/gal sur la grande route*

à chacun sa Datsun! **DATSUN**

ATTENTION
Appelez ou rendez-vous chez Modern Plywood vous obtiendrez qualité, choix complet et toujours à des prix très spéciaux. Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

PANNEAUX PREFINIS Sur bois Première qualité	\$3.60	DÉCLIN DE CÈDRE \$425.00 Rustique 10 po. et 12 po. du milieu
RIPPE PRESSEE 1/4" 4' x 8'	\$3.20	BARDEAU de cèdre 1000 et un usages
PLANCHE DE PIN MOULURÉ Module pour finition de sous-sol 3/4" x 8'	\$2.75	PLANCHE DE CÈDRE Finition sous-sol le H.P.
BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 3", planches, etc.	.35	VENEER
PEINTURE LATEX LATEX SEMI-LUSTRE	\$3.95 \$5.10	5/16" \$4.90
TUILES à plancher vinyle amiante pré-collées 12" x 12"	.25 ch.	3/8" \$5.60
STYROFOAM Bleu 1" S.M.	\$1.75 p.p.	1/2" \$7.40
		5/8" \$8.80
		3/4" \$9.95
		1/4" sable select \$5.60
		5/8" à plancher \$9.10

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RASONNABLE
Aussi matériaux reuils et usagés de toutes sortes à prix d'usagers

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

J.-E. Dallaire Auto Inc.
Rond-Point, 75 Kennedy
LÉVIS, Québec
Tél.: 837-8895

Marcel Labbé Automobile Inc.
3108 Chemin Ste-Foy
STE-FOY, Québec
Tél.: 653-7201

Jacques Morneau Automobiles Inc.
St-Jean-Port-Joli
Co. L'ISLET, Québec
Tél.: 598-3221

Carette Automobile Ltée
2060 ouest, boul. Charest
STE-FOY, Québec
Tél.: 681-7371



Leurs paiements sont-ils en retard? Hâtez les choses.

Connaitre la raison du retard. Voir s'il manquait des informations. En venir à une entente. De vive voix c'est tellement plus facile.

L'interurbain. L'efficacité d'abord.

Bell Canada

PLUS QUE 9 JOURS POUR PROFITER DE CETTE OFFRE

Achetez votre télécouleur ou stéréo **Quasar** PAYEZ LE 1er OCTOBRE

Offre valable sur
TOUS LES MODELES
17" - 19" - 20" - 25" - 26"
et sur tous les
STEREOS CONSOLES

AUCUN INTÉRÊT
PLAN A ou B

OFFRE VALABLE
JUSQU'AU
31 MAI 1975

A. VOUS ACHETEZ VOTRE TELECOULEUR MAINTENANT ET VOUS PAYEZ COMPTANT LE 1er OCTOBRE, SANS AUCUN INTERET.

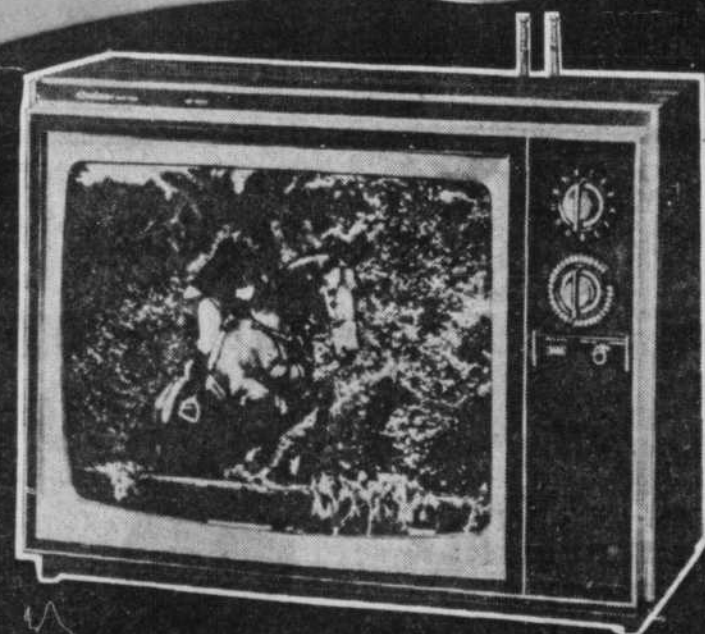
livraison immédiate

B. VOUS ACHETEZ VOTRE TELECOULEUR MAINTENANT ET VOUS COMMENCEZ A PAYER PAR VERSEMENTS LE 1er OCTOBRE, SANS AUCUN INTERET D'ICI LE 1er OCTOBRE.

livraison immédiate



WU 8004 KW
TELECOULEUR 25"
QUASAR II
90% transistorisé - Minicircuits



WP 5016 MW
TELECOULEUR 19"
100% Transistorisé - Minicircuits

2 ANS de GARANTIE

TELECOULEURS AVEC LES MINICIRCUITS

100% sur toutes les pièces

100% sur la main-d'oeuvre

TUBE-ECRAN MATRIX BRILLANT

Une matrice noire enveloppe chaque couleur d'une infinité de points qui donnent des images nettes, claires, aux couleurs vives.

\$ 549⁰⁰

\$ 599⁰⁰

Luminosité Teinte
Accord précis automatique
Contraste
Intensité

SYNTONISATION COULEUR INSTAMATIC
Poussez seulement sur un bouton et automatiquement, vous réglez l'intensité, la teinte, le contraste, la luminosité et pouvez même activer l'accord précis automatique.

LES MINICIRCUITS
Tous incorporés dans un seul tiroir, ne coûtent presque rien et se remplacent en quelques minutes à votre domicile... rien à débrancher durant les deux premières années!

TUBE-ECRAN MATRIX BRILLANT
Une matrice noire enveloppe chaque couleur d'une infinité de points qui donnent des images nettes, claires, aux couleurs vives.

TIROIR A CIRCUITS
Voilà un système qui facilite l'entretien, les minicircuits y sont tous installés.

Offre valable sur
TOUS LES MODELES
17" - 19" - 20" - 25" - 26"
et sur tous les
STEREOS CONSOLES

LEVIS
PLACE TANGUAY
ROND-POINT DE LEVIS
833-4511

Lameublements
Tanguay
INC

BEAUPORT
535, BOUL. STE-ANNE
(à côté de la Dame Blanche)
661-3761

Rivière Nouvelle: la Cour statue sur l'injonction

par Jean-Claude RIVARD
La New Brunswick International Paper Company Inc. pourra-t-elle terminer sa saison de flottage de bois, pour 1974-1975, dans les versants est et ouest de la rivière Nouvelle, en Gaspésie?

Le juge Vincent Masson, de la cour supérieure, devait apporter la réponse à cette question au cours de la journée d'aujourd'hui.

Depuis samedi après-midi et d'ici ce soir, la compagnie est sous le coup d'une injon-

tion provisoire signée par le juge Georges Pelletier et obtenue, par le procureur général du Québec. Ce juge en est venu à la conclusion que le gouvernement pouvait apparemment avoir droit à ce recours exceptionnel pour une période de temps ne dépassant pas cinq jours, en tenant compte du fait que l'usage d'appareils de machinerie lourde dans le lit de la rivière risque de détruire irrémédiablement la faune aquatique. La rivière Nouvelle est notamment réputée pour son saumon.

Devant le juge Masson, pendant la majeure partie de la journée d'hier, on abordait la question au stade du recours en injonction interlocutoire. C'est à ce stade que chacune des deux parties a fait valoir son point de vue.

Le gouvernement

Au nom du procureur général du Québec, Me Michel Longpré brosse ce tableau de la situation.

La compagnie effectue son

exploitation forestière aux abords de la rivière Nouvelle, dans la circonscription de Bonaventure.

Le 29 octobre dernier, la compagnie écrivait du ministère des Richesses naturelles au sujet de travaux ayant trait à la construction de jetées et d'un chemin desservant ces jetées, ainsi que d'un projet concernant le détournement du lit de la rivière. Le 29 novembre, elle recevait la réponse de discontinuer sans retard les travaux entrepris dans la rivière Nouvelle.

Le ou vers le 9 mai, la compagnie recevait un deuxième télégramme du ministère, dans lequel on disait constater que l'on procédait au flottage du bois en utilisant de la machinerie lourde dans le lit de la rivière. On la mettait en demeure de discontinuer immédiatement ces activités.

Le 13 mai 1975, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche déléguait sur les lieux le biologiste Yvon Côté, affecté à la recherche dans le domaine des rivières à saumons, afin d'analyser la gravité de la situation. Celui-ci a alors constaté la présence d'environ 70,000 cordes de bois destinées au flottage, ainsi que de pièces de machinerie lourde, dont deux tracteurs à chenilles.

Des représentants de la compagnie, dont le surintendant général, M. A.C. Dixon, et l'ingénieur Bob Curney, auraient alors discontinué l'utilisation d'un des tracteurs à chenilles, circulant dans le lit de la rivière pour pousser plus loin le bois de flottage qui s'accumulait.

Le 16 mai, à la suite d'une importante assemblée, la compagnie décidait d'accélérer le flottage du bois en profitant des dernières semaines de crue de la rivière: douze tracteurs à chenilles se seraient trouvés dans le lit de la rivière.

Pour le biologiste Côté, l'usage de machinerie lourde dans le lit de la rivière Nouvelle peut avoir des conséquences désastreuses pour l'élement biologique en modifiant le fond de la rivière de façon à compromettre toute la forme de vie. Ces travaux auraient pour effet de remettre en suspension des sédiments reposant au fond du cours d'eau; les poissons pourraient devenir plus vulnérables aux maladies et aux parasites.

Des dommages pourraient être directement causés aux frayères, par la destruction des oeufs; le cycle de reproduction de la faune aquatique pourrait se trouver interrompu.

L'usage de la machinerie lourde aurait pour effet de broyer les endroits où, dans le fond de la rivière, se

retrouvent généralement les insectes benthiques nécessaires à l'alimentation des poissons.

Ce genre d'activité aurait, par ailleurs, pour effet d'a-

planir le fond de la rivière et de niveler les fosses qui sont les habitats naturels des poissons.

Somme toute, on a argumenté devant le juge Masson

que la faune aquatique de la rivière Nouvelle risque d'être irrémédiablement détruite à moins que la cour supérieure n'ordonne de façon formelle la cessation des travaux.



L'ORDRE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DU QUEBEC

4200 OUEST, DORCHESTER, MONTREAL, QUE. H3Z 1V4

Les sessions d'examen pour l'admission à l'exercice infirmier et l'obtention du permis d'infirmière et d'infirmier se tiendront les 26 et 27 juin 1975 aux endroits suivants:

MONTREAL
QUEBEC
CHICOUTIMI
RIMOUSKI
ROUYN-NORANDA

Les candidats et candidates devront faire parvenir leur demande à l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec d'ici le 4 juin 1975.



Déjà, l'automne dernier, des observateurs se sont rendus constater l'état du lit de la rivière Nouvelle.

Pétition d'importance contre l'avortement

OTTAWA (PC) — Des représentants de trois organismes qui luttent contre l'avortement ont été reçus hier à Ottawa par le premier ministre Trudeau. Ils lui ont demandé de prendre les dispositions pour que diminue le nombre des avortements thérapeutiques. Gwen Landolt,

vice-présidente de l'Alliance for Life, de Toronto, a dit que l'avortement ne devrait être permis que lorsque la vie de la femme enceinte est menacée. Les organismes représentés étaient, outre l'Alliance for Life, la Coalition for Life, également de Toronto, et le Front commun du Québec contre l'avortement.

Bénédictine

Sa popularité dure depuis 450 ans



Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

as-tu ton passe-sport?

BICYCLETTE **CCM**

CONCORDE 10 VITESSES

PRIX ORIGINAL \$160⁰⁰

PRIX passe-sport **\$119⁸⁸**

10 VITESSES ATALA DERAILEUR

PRIX passe-sport **\$114⁸⁸**

10 VITESSES "LE TOUR" couleurs assorties

PRIX passe-sport **\$99⁸⁸**

CCM BICYCLETTE "FOLD UP" PRIX passe-sport **\$59⁸⁸** MODELE PLIANT

massicotte sports

• CENTRE-VILLE • SAINTE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER (mail nord) • PLACE LAURIER (mail est)

Grande vente de peinture

V'là l'beau temps... V'là l'joli blanc...

PRIX SPECIAL

\$9.99

CROWN DIAMOND
PEINTURE-ÉMULSION D'INTERIEUR (LATEX) BLANC
01-010
NET 160 ON.FL. (4.54 LITRES)

Couvre en une couche les boiseries, les murs, etc. ... déjà revêtus d'une sous-couche. Sèche presque sans odeur. Se lave très facilement. Se vend seulement en blanc.

PRIX SPECIAL

\$12.89

CROWN DIAMOND
MONOCOUCHE PEINTURE ALKYDE D'INTERIEUR SEMI-BRILLANT BLANC
01-300
NET 160 ON.FL. (4.54 LITRES)

Peinture idéale pour mur, plafond, boiserie et bois. Produite avec des pigments choisis, elle couvre la plupart des surfaces en une seule couche. Disponible au prix régulier dans les couleurs "AVANT-GARDE".

CROWN DIAMOND pour longtemps.

Crown Diamond et China White, reconnues pour leur très haute qualité, sont produites par Crown Diamond Ltée., des peintures pour longtemps

DEPOSITAIRES CROWN DIAMOND

Plan de financement disponible.

Fernand Morissette Inc.

4245 BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUÉ. - 4008 BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUÉ.

Tél.: 1-418-872-2874 Tél.: 1-418-628-0721

Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9h. - Samedi midi.

QUINC. HARVEY ENR.
2174, Père-Lelièvre
Duberger
Tél.: 683-2149

<p>QUINCAILLERIE MAURICE GAUVIN 1784, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-1473</p>	<p>EDOUARD GENDREAU INC. Matériaux de construction et rénovation 111 ouest, boul. Taché Montmagny Tél.: 248-0845</p>	<p>L.-A. SAMSON 227 rue St-Joseph Lauzon Tél.: 837-6005</p>	<p>QUINCAILLERIE QUÉBÉCOISE INC. 4625, 1re Avenue Charlesbourg Tél.: 623-9378</p>
<p>QUINC. CIMON ENR. 2565, Maufils Québec Tél.: 661-1851</p>	<p>QUINCAILLERIE QUÉBÉCOISE ENR. 3020 boul. du Jardin Orsainville Tél.: 623-0354</p>	<p>JOS DION ENR. 3183 chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 653-5175</p>	<p>VILLENEUVE & FRÈRES ENR. 2300, av. Royale Coeurville Tél.: 663-9894</p>

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ENR.
746 St-Joseph
St-Raymond
Tél.: 337-2297

La CIP s'appuie sur l'inaction passée du gouvernement

"Ca fait cinq ans que la drave se fait de cette façon sur la rivière Nouvelle et à la connaissance du gouvernement. Jamais, avant cette année, on est intervenu pour nous interdire d'utiliser de la machinerie lourde."

L'ouverture d'une route nouvelle forestière modifiera très probablement ses opérations, à compter du printemps prochain.

Le droit
Si ce témoignage a eu le mérite de mettre en relief l'apparente bonne foi de la compagnie, ses procureurs

s'en sont surtout accrochés aux arguments de droit. Pour eux, les dangers que l'on appréhende n'ont pas été suffisamment prouvés: ils ne

sont qu'hypothétiques, selon la preuve.

Au surplus, le procureur général du Québec n'a pas

réussi à prouver un état d'urgence, en regard de faits qui existent depuis déjà cinq ans. Ils ont rappelé cet arrêt

maintenant célèbre, de tribunaux supérieurs, dans la cause de cet individu qui voulut, après plusieurs mois de retard, faire suspendre la projection, au cinéma, des ima-

ges de sa petite amie, filmée nue, alors qu'elle participait au festival "pop" de Woodstock; l'injonction lui avait été refusée.

C'est ce qu'a déclaré en substance, hier à Québec, le surintendant général A.C. Dixon de la New Brunswick International Paper Company, (filiale de la CIP), devant la cour supérieure.

En ce faisant, il a visiblement piqué l'attention du juge Vincent Masson. L'interrogeant personnellement, le juge a même tenu à lui faire répéter ces propos, à deux reprises.

Comme l'ont plaidé, au nom de la compagnie, Mes G.G. Maugham, de Montréal, et Henri Larue, de Québec, les faits sont que dans un recours en injonction, il doit se trouver un élément d'urgence devant la crainte que ne se produise un préjudice grave et irréparable. On a réclamé le rejet de la demande d'injonction, faute de cet élément essentiel.

Les procureurs de la compagnie ont, au surplus, argumenté que s'il est hypothétiquement possible que des dommages soient causés à la faune aquatique, le procureur général du Québec n'a aucunement prouvé l'imminence d'un danger grave et irréparable dû à l'utilisation de machinerie lourde à proximité de la rivière.

Le surintendant général

Dans son témoignage, le surintendant général Dixon a expliqué comment se fait le dravage sur la rivière Nouvelle.

La compagnie qui est implantée dans cette région depuis une vingtaine d'années embauche habituellement 1,200 travailleurs. Le bois coupé par les bûcherons, pendant l'été et l'hiver, est entreposé en cordes hautes de huit à 12 pieds, en bordure de la rivière. Quand viennent les crues du printemps, d'une durée de deux à trois semaines pendant le mois de mai, des béliers mécaniques précipitent ces masses de bois du haut des escarpements qui longent le cours d'eau. Comme il est souvent nécessaire de pousser tout ce bois d'une dizaine de pieds vers le courant ou de débloquer certains amoncellements nuisibles, on a recours aux tracteurs sur chenilles, près du rivage.

Les billes de bois ont huit pieds de long, a expliqué le témoin. Il y a cinq ans, l'usine a été entièrement transformée, au coût d'environ \$10 millions pour les traiter sous ce format. Si elles n'avaient que quatre pieds, comme la chose se fait parfois ailleurs, on pourrait les manoeuvrer à bras d'hommes. Mais dans le présent cas, la machinerie lourde est absolument indispensable.

Le témoin a, par ailleurs, ajouté que si la compagnie était empêchée de profiter des dix ou 15 jours de crue qu'il lui reste, cette année, elle pourrait subir une perte d'au moins un million de dollars, ce qui aurait, par voie de réaction, des conséquences désastreuses pour l'économie régionale.

Enfin, M. Dixon a déclaré que la présente saison de flottage du bois sera vraisemblablement la dernière, telle que pratiquée actuellement.

Retrait de navires de la GRC sur la côte est

HALIFAX (PC) — La majorité des navires-patrouilleurs de haute mer de la Gendarmerie royale du Canada, sur la côte est, seront retirés du service actif au cours du présent mois pour prendre du service dans d'autres régions, être vendus ou remplacés par des unités plus mobiles et des hélicoptères.

Deux des patrouilleurs, le Fort-MacLeod, à Halifax, et le Nicholson, à Charlottetown, seront transférés à Kingston pour y veiller à la sécurité durant les régates olympiques, l'an prochain.

Les vaisseaux en cause sont retirés du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse à cause du coût prohibitif de leur entretien.

L'an dernier, le service maritime de la GRC avait saisi quelque \$300,000 de marchandises de contrebande, en plus de contribuer largement à la saisie de quelque \$3 millions de drogues au large de la Nouvelle-Ecosse.

DEUX DERNIERS JOURS
Vendredi et samedi

LES FOURRURES PREMONT INC.

EPARGNES SPECTACULAIRES

durant notre vente de rénovation

A ne pas manquer cette offre extraordinaire

LAPIN tacheté lynx \$177⁰⁰	RAT MUSQUE naturel \$366⁰⁰	MANTEAU Opossum australien \$333⁰⁰
CHAT sauvage naturel \$488⁰⁰	MANTEAU OPOSSUM américain \$444⁰⁰	MANTEAU VISON multicolore \$888⁰⁰
MANTEAU CHAT SAUVAGE teint tanuki \$588⁰⁰	MANTEAU VISON saphire "Junior" \$788⁰⁰	MANTEAU VISON pastel allongé \$888⁰⁰

Imaginez! VISON STENCIL OCELOT
2 derniers jours. **\$1088.**

Imaginez! CHAT LYNX NATUREL
2 derniers jours. **\$1088.**

Imaginez! MANTEAU VISON PASTEL
2 derniers jours. **\$1088.**

CARTES DE CREDIT
MASTER CHARGE
ET CHARGEX

Vous aimerez porter un superbe manteau de vison! Voici une illustration de notre grande collection! Régulier \$1,388. Prix rénovation \$888.

LES FOURRURES PREMONT

125 est, rue St-Joseph
Tél.: 524-3541

Valeur défiant toute comparaison
Venez tôt et épargnez.

CHAT SAUVAGE
PRIX DE RENOVATION
\$444⁰⁰





Le Soleil, Raymond Lavie

L'assemblée plénière, à la clôture du premier congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec, regroupait, dans l'ordre habituel, M. Denis Gaudreault, président de l'organisme, le Dr Robert Hugonot, gérontologue de Grenoble, M. Gaby Collard, psycho-éducateur au Centre d'accueil Laurentien de Québec, et M. Gaspard Massue, directeur général de l'association.

Pas de solution prochaine à la surconsommation de médicaments

par Richard COTE

"Il n'y a pas de solution prochaine au problème de la surconsommation de médicaments dans les centres d'accueil pour personnes âgées."

"La solution en est une à long terme et se trouve dans une meilleure répartition des effectifs médicaux et dans une formation de médecins nouveau genre", a affirmé hier dans le cadre du congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec le docteur Conrad Gagnon, attaché à la résidence Maisonneuve, de Montréal.

Selon le docteur Gagnon, le problème de la consommation excessive de médicaments chez les personnes âgées n'est pas la seule responsabilité du médecin comme on tente souvent de le laisser croire.

"Au départ, il faut tenir compte du fait que les gens du troisième âge, en plus d'être affligés de maux plus nombreux que la population en général, ressentent un sentiment d'insécurité important et souffrent d'autant plus de l'éloignement de leur milieu naturel et de l'affaiblissement graduel de leurs facultés intellectuelles", de souligner le docteur Gagnon.

Cette situation explique, à son avis, la demande su-

périeure en médicaments de la part des citoyens de l'Age d'or, d'où la nécessité d'un meilleur contrôle de la distribution, contrôle devant être exercé par des personnes compétentes.

"La personne âgée a droit à sa liberté totale tant qu'elle a toutes ses facultés", a noté M. Gagnon qui a poursuivi en laissant entendre qu'il avait pour principe de donner un médicament à un patient qui le demande même s'il savait qu'il n'était pas nécessairement utile, à condition toutefois d'être sûr qu'il n'était pas dommageable à la santé dudit patient.

D'autre part, le directeur

de l'école de pharmacie de l'université Laval, le docteur Pierre-Paul Leblanc, a mis l'emphase sur la nécessité de toujours considérer le médicament comme un poison éventuel même quand le produit en question semble tout à fait anodin.

"Une dose thérapeutique peut devenir toxique en raison, entre autres choses, des modifications des protéines sanguines fixant le médicament", a-t-il fourni parmi de nombreux exemples de transformations dues principalement à la vieillesse.

Le directeur de l'école de pharmacie a de plus expli-

qué qu'une enquête avait révélé que de 29 à 50% des malades faisaient des erreurs dans la prise de leurs médicaments soit en raison de la crainte, de l'ignorance, de l'indifférence, d'une vision déficiente, d'une mémoire défaillante, de la multiplicité des médicaments, etc.

Le professeur universitaire estime que des solutions existent qui sont applicables dès maintenant: l'information des malades en évitant de leur faire peur, l'information du personnel de soins, et l'instauration d'un contrôle plus strict sur l'utilisation et la distribution des médicaments.

Absence d'approche concrète pour le traitement des jeunes mésadaptés

"Il est inadmissible qu'actuellement encore, des enfants se retrouvent en prison parce qu'ils présentent des troubles caractériels qu'on n'a pas su solutionner en raison de programmes de réadaptation déficients.

aux soins avant de démissionner et d'abandonner des enfants dans des prisons", a déclaré hier le docteur André Blanchet, de la direction des programmes de services sociaux du ministère des affaires sociales.

"Je crois qu'il est essentiel de donner sa chance au coup, et de toujours faire le maximum en ce qui a trait

Le docteur Blanchet, qui prenait la parole au cours de la dernière journée du premier congrès de l'Associa-

tion des centres d'accueil du Québec, a expliqué que bien qu'il faille orienter les centres d'accueil vers de nouvelles fonctions, il ne fallait pas pour autant négliger l'internat.

De plus, le psychiatre haut-fonctionnaire a dit estimer qu'il était nécessaire de réviser la question de formation du personnel ainsi que celle de l'approche.

"Ici, au Québec, nous fonctionnons dans le domaine du traitement des adolescents mésadaptés selon une approche théorique et humaniste qui demeure très valable, ce qui frappe c'est que nous n'avons pas d'approche concrète", de remarquer le docteur Blanchet qui a suggéré que les programmes d'enseignement spécialisé soient plus concrets sans en faire des trucs et des recettes.

Enfin, le psychiatre s'est dit aussi très surpris de constater que dans une province où l'on dépensait des dizaines de millions de dollars pour la réadaptation, il n'existait pratiquement pas d'études systématiques, d'évaluations permettant de savoir ce que devient la clientèle après son passage dans une institution de réadaptation pour adolescents.

Nomination de quatre coroners

De nouveaux coroners ont été nommés, récemment, par le ministère de la Justice.

Me C. Brassard remplace le Dr A. McNicoll dans la circonscription de Charlevoix.

Me C. Gagnon, notaire,

prend la succession, dans Rimouski, de Me Y. Fortin, qui a été nommé procureur de la couronne dans ce district judiciaire.

A Magog, dans les Cantons de l'Est, Me J.-P. Rivard succède à Me Jean Beaudry. Me Rivard est notaire.

Pour une période indéterminée, Me Pierre Morin, coroner à Québec, agit comme coroner dans Bellechasse à la suite de la démission du notaire Beaugard, de Saint-Raphaël, qui est déménagé dans la région de Montréal.

PEPINIERE CHAMPIGNY enr.

Une visite vous convaincra de notre beau choix
D'ARBRES, ARBUSTES, ROSIERS, CONIFERES, HAIES, ETC...

NOTRE PEPINIERE EST SITUÉE 2185 BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE



à 2 1/2 milles du boulevard Duplessis vers Trois-Rivières, à droite de la route. OUVERT de 8h. a.m. à 9h. p.m. tous les jours de la semaine et le dimanche après-midi.

Pour correspondance: 3593, Bois de Chênes, Ste-Foy

Pépinière
TEL: 872-9663

Résidence
TEL: 653-7584

Robert Langlois
propriétaire

L'union fait la force! Willson Office Specialty et l'Entrepôt du bureau vous offrent des prix imbattables sur

Bureau Sunar de qualité supérieure
Prix courant \$429.00
Soldé à \$229⁰⁰

Bureau Commodore
Petit budget
Prix courant \$206.60

Soldé à
\$119⁰⁰

Armoire rangement
Prix courant \$112.00

Soldé à
\$59⁹⁵

Corbeille papier
Prix courant \$10.50

Soldé à
\$4⁸⁵

Casiers
classeurs acier
Prix courant \$24.50

Soldé
à \$9⁸⁹

Willson Office Specialty Ltd.

Ouvert jeudi et vendredi
jusqu'à 9 heures p.m.
Samedi toute la journée

Adresse: 1375 Boul. Charest Ouest, Centre Charest Qué. 10. Tél. 681-0543/681-0544

YÉ BEN BEAU TAPIS LA!

LES TAPIS HARDING

SHAG 100% NYLON
RÉG.: \$10.95 V.C.
SPECIAL
\$9.50 V.C.



DIVISION TAPIS
UNIVERS DECOR INC.
563 rte trans-canada, st-david,
lévis.

AU GRAND CENTRE
DU TAPIS DE LA
RIVE-SUD
200 ROULEAUX EN
MAGASIN
837-3604

SUCC. 3070 chemin st-louis, ste-foy, tél. 658-0664

GRANDE VENTE

sur

AKAI - SANSUI - KENWOOD - CONCORD

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS,

profitez de notre plan d'achat à :

TERMES FACILES

Jusqu'à 3 ans pour payer.
Commencez à payer au début de juillet.

BONI DE \$50.00

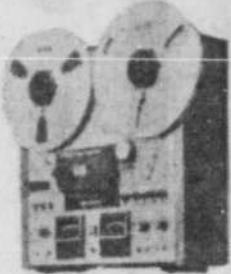
en cassettes et disques avec l'achat d'un système de son complet

(Sauf sur les ensembles qui sont annoncés à moitié prix)

AKAI

GX6000B

Têtes GX
3 moteurs
Arrêt automatique
Son sur son
Mélangeur de son
Bobine 10 1/2"



PRIX SPECIAL SAUCIER



AKAI 4000DS
3 têtes, moteur d'induction, son sur son, mélangeur de son, fermeture automatique.

PRIX SPECIAL SAUCIER

AKAI

GX210D

Têtes GX
3 moteurs
Auto-réverse
Arrêt automatique



PRIX SPECIAL SAUCIER

AKAI

CS33D

Réducteur de bruit dolby
Bouton sélecteur de bandes
Arrêt automatique



PRIX SPECIAL SAUCIER

AKAI

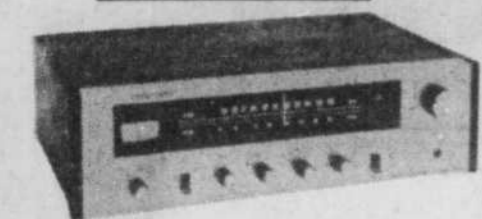
CR81D

8 voies
Arrêt automatique
Moteur d'induction



PRIX SPECIAL SAUCIER

VENTE MOITIE PRIX



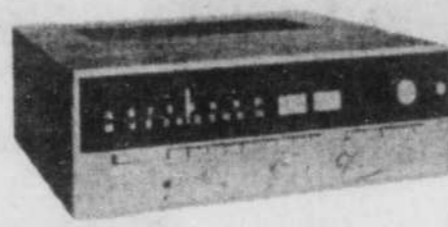
RECEPTEUR AM-FM CONCORD CR 100 \$159⁹⁵
2 HAUT-PARLEURS 600EQ \$79⁰⁰
1 TABLE TOURNANTE AUTOMATIQUE AGS \$69⁹⁵
1 ECOUTEUR STEREO \$20¹⁰
DETAIL SUGGERE \$329⁹⁰

SUPER SPECIAL SAUCIER
1/2 PRIX \$164⁷⁰



RECEPTEUR AM-FM CONCORD Modèle CR200 - 40 Watts \$179⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS \$79⁰⁰
Modèle Johnnyer 802 \$69⁹⁵
1 TABLE TOURNANTE BSR 1410 \$20¹⁰
1 CARTOUCHE MAGNETIQUE \$20¹⁰

TRES BEAU SYSTEME POUR UN PRIX RIDICULEMENT BAS !



RECEPTEUR CONCORD Modèle CR-550 - 190 watts \$179⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS \$79⁰⁰
Modèle Johnnyer LV1203 \$69⁹⁵
1 TABLE TOURNANTE PIONEER PL12D \$20¹⁰
1 CARTOUCHE MAGNETIQUE SHURE M75 \$20¹⁰

PRIX SPECIAL SAUCIER
(sur place seulement)

Profitez de nos prix d'escompte



NETTOYEUR
pour enregistreuse
SPECIAL \$3⁴⁹

ENSEMBLE Lenco-Clean de luxe
SPECIAL \$11⁴⁴



CRO2 - 60 minutes \$2⁹⁸
CRO2 - 90 minutes \$2⁹⁸
MRX2 - 60 minutes \$2⁹⁸
SPECIAL 1/2 PRIX

ECOUTEUR spécial



\$2⁹⁸

VENTE MOITIE PRIX



RECEPTEUR AM/FM SANSUI 210 - 34 watts \$229⁹⁵
2 HAUT-PARLEURS de qualité modèle 600 EQ \$79⁰⁰
1 TABLE TOURNANTE automatique AGS \$69⁹⁵
1 ECOUTEUR STEREO \$17⁰⁰
1 NETTOYEUR A DISQUES \$3⁰⁰
Détail suggéré \$400⁰⁰

SPECIAL DEMI-PRIX \$199⁹⁵



RECEPTEUR quadrphonique QRX-3000 SANSUI 100 watts 1HF \$669⁹⁵
TABLE TOURNANTE PIONEER PL12D \$144⁹⁵
1 CARTOUCHE MAGNETIQUE \$54⁹⁵
4 HAUT-PARLEURS de qualité 30 watts RMS - 2 voies \$378⁰⁰
1 ECOUTEUR ELECTRO QHP-44 quadrphonique \$49⁹⁵
1 NETTOYEUR A DISQUES \$22⁰⁰
Détail suggéré \$1,300⁰⁰

SPECIAL DEMI-PRIX \$650⁰⁰



RADIO ENREGISTREUSE
PRIX SPECIAL \$97⁰⁰

PRIX SPECIAL sur pièces électroniques
30% d'escompte
Pour 1 semaine seulement



LECTEUR 8 PISTES ELECTROPHONIQUE
pour auto, avec 2 haut-parleurs.
Contrôle de tonalité
\$29⁹⁵

VENTE MOITIE PRIX



RECEPTEUR KENWOOD KR-2200 AM/FM 60 watts \$329⁹⁵
Loudness - filter - muting \$158⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS de 30 watts RMS \$89⁹⁵
1 TABLE TOURNANTE complètement automatique \$89⁹⁵
1 CARTOUCHE magnétique \$89⁹⁵
Détail suggéré \$577⁹⁰

SPECIAL moitié prix \$288⁹⁵
(quantité limitée)



RECEPTEUR KENWOOD KR-4400 - 90 watts \$158⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS JOHNSON FW 1204 \$89⁹⁵
1 TABLE TOURNANTE KENWOOD KP-2022 (cartouche incluse) \$89⁹⁵

PRIX SPECIAL
sur place seulement



RECEPTEUR KENWOOD KR-2400 - 42 watts \$158⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS KENWOOD KI-333 \$89⁹⁵
1 TABLE TOURNANTE KENWOOD KP - 1022 \$89⁹⁵
1 CARTOUCHE MAGNETIQUE \$89⁹⁵

PRIX SPECIAL
sur place seulement



Fabriquez vos caisses de son
PRIX SPECIAL
SUR ENSEMBLE DE MONTAGE DE HAUT-PARLEURS



STEREO AM-FM ELECTROPHONIQUE LECTEUR 8 PISTES \$97⁰⁰
2 HAUT-PARLEURS \$97⁰⁰
1 ECOUTEUR \$97⁰⁰

MICRO-SELFIX
(marchandise en magasin seulement)

2 pour le prix **1**



RECEPTEUR AM/FM Stéréo Ultimate PRO 2500 \$377⁰⁰
2 gros HAUT-PARLEURS Johnson LV-802 - 2 voies \$377⁰⁰
1 TABLE TOURNANTE complètement automatique AGS SUPER SPECIAL SAUCIER \$377⁰⁰

Venez et écoutez - Vous serez étonnés !

COUPON-BONI

A l'achat de ce système, J.M. Saucier vous remettra gracieusement un coupon-boni d'une valeur de \$5, échangeable pour un repas dans un réputé restaurant.

T.V. 10"
AC-DC Batteries \$174⁵⁰
Spécial Saucier

POUR VOITURES ET ROULOTTES
T.V. 12"
r/ir et blanc pratique pour chalet et roulotte \$89⁹⁵
Spécial Saucier

Méritez-vous un voyage pour 2 à la JAMAÏQUE

après le 12 juillet 1975.

offrir par AIR CANADA

J.M. SAUCIER 40, rue St-Jean, Québec

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....

Complétez ce coupon et retournez-le à l'adresse indiquée plus bas pour le tirage de notre magnifique voyage en JAMAÏQUE.

LES ENTREPRISES

VENTE A CREDIT

J.M. SAUCIER INC.

PRIX DE GROS

MONTRÉAL
10090 ST-LAURENT
389-3541-2-3 389-7750

QUÉBEC
40, rue ST-JEAN
524-8476

CHICOUTIMI
1868, boul. TALBOT
549-8265



VENTE 4 JOURS

Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis.

RABAIS

20

%

SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
EN MAGASIN

SUR TOUT ACHAT DE \$1⁰⁰ ET PLUS

**VENDREDI
ET SAMEDI
LES 23 ET 24 MAI
IL RESTE 2 JOURS**

- 20% de rabais sur la marchandise en magasin seulement
- utilisez votre carte de crédit Pollack, Chargex, Master Charge, ou payez en espèces
- aucune commande postale ou téléphonique
- aucune "mise de côté"

★ SAUF TABAGIE, LAURA SECORD, RESTAURANT, SALON DE BEAUTE ET LES SERVICES...

MAGASINEZ MERCREDI DE 9H30 A.M. A 5H30 P.M. JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 A.M. A 9H00 P.M. SAMEDI DE 9H00 A.M. A 5H00 P.M.